

(fenêtres) (sur. cours)

Les devoirs

Un objet professionnel

Le 7 octobre

Mobilisation
interprofessionnelle

Défenseure
des enfants

Missions supprimées

(fenêtres) (sur. cours)

N° 331 – 5 octobre 2009

Édit



Actu

6

CARTE SCOLAIRE

Ainsi court Saint-Ouen

REVALORISATION

*Les mesures annoncées
par le ministre*



Dossier

14

L'ENVERS DES DEVOIRS

**LE TRAVAIL
À LA MAISON,
UNE RÉALITÉ
À INTERROGER**



Métier

20

ASTRONOMIE

La Saône-et-Loire scrute le ciel

JEUX ÉLECTRONIQUES

Quels usages en classe ?

RÉFORMES DARCOS

Le rapport de l'Inspection générale



Réflexions

28



RAPPORT STIGLITZ

Le bonheur, nouvelle norme ?

SERGER HEFEZ

Vers une nouvelle masculinité

Comment peut-on décider de supprimer la Défenseure des enfants ? A quelques semaines de la célébration des 20 ans de la signature de la Convention Internationale des Droits des Enfants, cette décision paraît invraisemblable et ne grandit pas le gouvernement. On avait mesuré l'an dernier le peu de cas que fait ce gouvernement des besoins des enfants, avec une réforme de l'école à contresens d'une école qui fait réussir tous les élèves... mais on a vu aussi qu'il pouvait reculer quand l'opinion publique s'en mêle. Comment Luc Chatel considèrera-t-il les enseignants ? Le projet de budget avec ses suppressions de postes, les pistes qu'il avance, augurent mal d'une réelle revalorisation de tous. « *Manque d'ambition, propositions limitées, voire en contradiction avec les attentes...* », le SNUipp pèsera de tout son poids pour faire avancer les propositions que vous trouverez jointes à ce numéro.

Toutes les formes collectives de mobilisation ont leur efficacité : de la pétition pour la Défenseure des enfants aux manifestations du 7 octobre pour un travail décent, en passant par une journée de grève unitaire. Soyons de nouveau prêts à faire entendre nos voix !

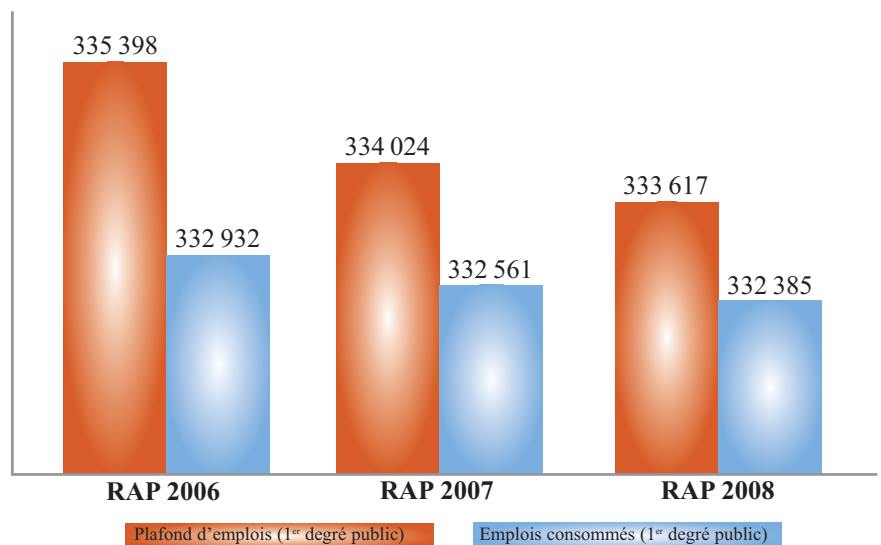
Marianne Baby

Premier degré public érosion des moyens

A la veille de l'examen du budget, la poursuite du non renouvellement systématique d'un départ en retraite sur deux et la suppression de 16 000 postes dans l'éducation nationale sont confirmées. Les rapports annuels de performance (RAP) affichent une baisse progressive des emplois en « équivalents temps plein » (ETP) : moins 1781 depuis 2006. Dans le même temps les effectifs d'élèves du premier degré (public) progressent en dépit de la diminution de la scolarisation des enfants à partir de 2 ans. Mais il est surtout important d'observer que chaque année, le plafond d'emplois (enseignants titulaires, stagiaires, IEN, assistants langues...) présenté lors du budget, est loin d'être « consommé » alors même que le ministère a créé des postes d'enseignants sur la même période. Finalement 2466 moyens n'ont pas été utilisés en 2006, 1463 en 2007, 1232 en 2008. Concrètement ce sont des remplacements ou des recrutements non assurés lors de départs en retraite, en disponibilité, en congé parental ou de formation. Autant d'économies « discrètes » dont le poids se fait sentir dans les classes au fil des ans.

Année	Nombre d'élèves
2006/2007	5 744 500
2007/2008	5 743 600
2008/2009	5 746 100

Evolution des emplois budgétés et réellement consommés



Un syndicaliste à nouveau condamné

Poursuivi pour « violence exercée sur un agent de la force publique » lors de la venue du président de la République à Saint-Lô, Pascal Besuelle, militant de la FSU, s'est vu condamner à 3 mois de prison avec sursis, 500 euros de dommages et intérêts et 1 000 euros de frais de justice, une sentence plus lourde que la réquisition du procureur. La FSU dénonce fermement cette condamnation qui « participe d'une inacceptable politique de criminalisation de l'action militante ».

Rififi dans l'assurance scolaire

L'assurance scolaire au cœur de la concurrence. Cet été, Carrefour a lancé une nouvelle assurance scolaire gratuite « sans qu'il y ait besoin de posséder ni une carte de fidélité, ni de faire un minimum d'achats dans le magasin » précise la grande enseigne. Inquiète de cette offensive commerciale inédite, la MAE, leader du secteur avec ses 3,5 millions de contrats, a attaqué Carrefour en référé. Mais, le 1er septembre, le juge a laissé l'enseigne commercialiser son produit, tout en précisant que sa pratique était « abusive » au sens du code du commerce. Selon Edgar Mathias, président de la MAE, « 0 euro à l'achat ne signifie pas 0 euro de franchise comme nous-même s

le proposons. La gratuité peut même se payer cher un jour. Cette démarche mercantile touche aux valeurs éthiques de notre conception mutualiste de l'assurance qui est aussi d'être aux côtés des familles lors d'un sinistre. Nous accompagnons plus de 200 000 cas par an dont 3 000 sont lourds ». Pour Pierre-Olivier Grall, directeur général des assurances, le but de l'enseigne est de « gagner de nouveaux clients, à qui on ne manquera pas de faire des propositions diverses et variées ».

Aujourd'hui, l'enseigne commerciale ne communique plus sur son offre. Elle vient même de la retirer de son site Internet.

Sébastien Sihir

Des livres pour le Zimbabwe

Injectera 70 millions de dollars dans l'éducation au Zimbabwe. Jadis « bonne élève » du continent africain, l'école de ce pays a en effet été dévastée par une crise économique et politique sans précédent. Cette tentative de relance du système éducatif, coordonnée sur place par l'UNICEF, devrait permettre de doter 700 000 enfants des manuels scolaires qui leur font défaut. Le ministre de l'éducation zimbabwéen insiste pour sa part, sur « l'urgence à former un corps professoral motivé, engagé et professionnel ».

8,5

C'est en pourcentage du PIB la part du déficit prévu dans le cadre de la loi de finance 2010 en raison comme l'a indiqué le gouvernement, « de la poursuite en 2010 de la dégradation des comptes sociaux sous l'effet de la diminution de la masse salariale ».

Iran: L'IE mobilise

C'est en février que l'Iran sera invité à s'expliquer devant la commission des droits de l'Homme de l'ONU, sur le respect de ses engagements internationaux dans ce domaine. L'Internationale de l'éducation met cette occasion à profit, pour dénoncer les violations et répétées des droits syndicaux des enseignants iraniens. L'IE s'inquiète tout particulièrement du sort de Farzad Kamangar, accusé d'« hostilité à Dieu », et condamné à mort. Une campagne internationale se développe pour obtenir sa libération.

<http://www.ei-ie.org/fr/urgentactionappel/show.php?id=12&country=iran>

Down with SATs!

« Mauvais pour l'éducation, mauvais pour les enfants et mauvais pour les enseignants... ».

C'est en ces termes sans appel que Christine Blower, secrétaire générale de NUT, principale organisation syndicale d'enseignants au Royaume uni, qualifie les tests d'évaluation en vigueur dans les écoles.

Une pétition demandant la suppression de ces tests nationaux a déjà recueilli plus de 10 000 signatures.

Loïn de l'ambition affichée

A cette rentrée, l'Unef a demandé des mesures d'urgence pour les jeunes. Avez-vous été entendu par Nicolas Sarkozy ?

Malheureusement, non. Les annonces du président sont très loin de l'ambition affichée d'un nouveau pacte entre les jeunes et la société. Certaines mesures vont dans le bon sens comme la mise en place d'un 10ème mois de bourse réclamé par l'UNEF pour couvrir les dépenses du mois de septembre. Mais ça ne suffit pas à faire une nouvelle politique. Globalement on reste entre du bricolage de l'existant comme sur la question de l'alternance ou des expérimentations qui renvoie à plus tard tout changement d'ampleur.

Que pensez-vous de l'annonce sur le RSA étendu aux jeunes ?

C'est un droit fictif, du trompe l'oeil. Concrètement, les jeunes remplissant les conditions (avoir travaillé au moins 2 ans sur 3) peuvent déjà bénéficier de l'indemni-



Jean-Baptiste Prévost, président de l'UNEF

sation chômage. Par contre, les 300 000 jeunes en recherche d'emplois n'ont droit à rien. Au final, l'extension du RSA interviendra dans son volet extension du revenus pour les 160 000 jeunes qui travaillent au risque de maintenir les jeunes dans des emplois précaires.

L'autonomie des jeunes est encore loin alors ?

Nicolas Sarkozy, obsédé par le refus de l'assistanat, a éludé la question de l'autonomie financière des jeunes pour se former et s'insérer dans la société. Derrière ses discours, il est pris dans les contradictions de sa famille politique. Au final, l'UMP doit être rassurée, la jeunesse ne coûte que 500 millions d'euros quand les restaurateurs en valaient 2,5 milliards il y a 6 mois. Mais, les jeunes ne sont pas dupes de son coup de com' pour faire main basse sur un électorat qui ne lui est pas favorable.

Propos recueillis par Lydie Buguet

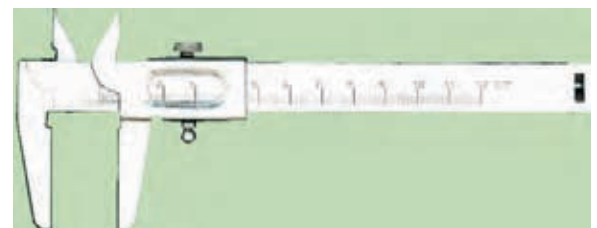
Evaluations

Une efficacité contestée

L'Agence européenne Eurydice a publié en septembre une étude sur « Les évaluations standardisées des élèves en Europe : objectifs, organisation et utilisation des résultats ». Ces dernières recouvrent aujourd'hui deux objectifs : l'un pédagogique (celles de CE2 et 6ème portaient sur les apprentissages de l'élève), l'autre directement politique, à savoir piloter les changements du système éducatif. Ceux-ci seront-ils légitimés par ces évaluations ? Selon Nathalie Mons*, « tant en termes d'efficacité que d'égalité scolaires, les effets de l'évaluation standardisée sont difficiles à appréhender... » Les évaluations contribuent-elles à la progression des élèves ? Aucune explication théo-

rique ne permet de faire ce lien. En revanche elle induit parfois des pratiques « déviantes » en focalisant l'enseignement sur les épreuves, ou en isolant les élèves les plus faibles... Problème aussi « lorsque des objectifs formatifs et sommatifs sont assignés à un même test ».

Michèle Frémont



* Maître de conférence (Grenoble II), membre de l'agence Eurydice



Un 7 octobre intersyndical

Le 7 octobre, l'école participera à la journée internationale sur le travail décent alors que l'OCDE analyse qu'en France, le gouvernement économise sur le dos de la réussite des élèves et sur celui de la condition enseignante.

Et si l'éducation avait besoin d'idées neuves? Dans le récent rapport de l'OCDE « *Regards 2009 sur l'Education* », il est dit que les vieilles recettes ne font plus fortune. On l'avait constaté pour le bouillon financier, on le perçoit de plus en plus pour la soupe industrielle qu'il faudra nécessairement réadapter aux nouveaux défis du monde. Avec le travail de l'OCDE, nous voilà maintenant fixés pour l'école. Chacun appréciera mais l'organisme international n'est pas tendre avec la France. Avec 5,9 % de son PIB consacré à l'éducation, elle se classe au 11ème rang des pays de l'OCDE. Bien en deçà de la moyenne qui s'élève à 6,1 %. Loin derrière des élèves apparemment plus innovants comme le Danemark, l'Islande, les Etats-Unis ou la Corée qui dépassent les 7 % du PIB. Cette analyse comparative donne encore plus de relief à la nécessité de changement qui s'exprime notamment par la voix des 24 organisations « *un pays, une école, un avenir* ». Suppression de 50 000 postes dans l'éducation nationale depuis 2002, abandon de l'éducation prioritaire, menaces sur la maternelle (p 13), c'est bien sur le dos de la réussite des élèves et sur celui des enseignants que le gouvernement se régale. Pour l'école, la potion est amère et l'OCDE l'analyse. « *La taille des classe constitue le principal déterminant de la différence de coût salarial moyen par élève en pourcentage du PIB* ». Autre variable d'ajustement, les salaires des enseignants français. Le ministre vient d'annoncer des premières propositions en la matière (p 13 et 4 pages) conscient de la nécessité « *d'améliorer les conditions de travail, le statut social et les re-*

venus » des enseignants.

Qu'en sera-t-il réellement? Le SNUipp veut « *engager de véritables négociations qui, au-delà de la revalorisation des nouveaux recrutés, permettent des possibilités réelles de promotion pour tous* ». C'est d'ailleurs aussi dans cette perspective que le syndicat avec la FSU et 6 autres organisations appellent les enseignants des écoles à participer à la journée internationale sur le travail décent prévue le 7 octobre. Des rassemblements, meetings, manifestations, conférences de presse, sont programmés un peu partout en France dans une unité que les syndicats veulent poursuivre (voir ci-contre).

Travailler mieux, travailler autrement, l'idée doit faire son chemin car, comme le souligne une fois de plus l'OCDE, cela « *a un impact sur les performances scolaires des élèves* ». Dans les prochaines semaines, dans le cadre des réunions d'information syndicale, le SNUipp souhaite en débattre avec les enseignants : comment travailler avec des petits groupes? Quelles utilisations possibles du « *plus de maîtres que de classe* »? Quelles missions pour la maternelle? Comment renforcer les collaborations avec les RASED? Quels besoins en formation? Quelles nouvelles organisations élaborer pour la direction? Autant de questions à explorer avec les enseignants pour inventer d'autres fonctionnements et débattre des modalités d'action pour obtenir les moyens de cette nouvelle école. Les responsables gouvernementaux prétendent utiliser les fonds liés au grand emprunt pour investir dans l'avenir. Cela ne se fera pas sans mobilisation.

Sébastien Sihir

L'unité : un travail commun à poursuivre

Suite à leur dernière entrevue, les organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, ont réaffirmé leur participation à la Journée mondiale pour le travail décent du 7 octobre 2009, à l'appel de la *Confédération syndicale internationale* (CSI). Les sept organisations signataires, « *considèrent que l'unité syndicale doit être recherchée à tous les niveaux, notamment pour impulser et soutenir les actions dans les entreprises, les services, les secteurs professionnels et les territoires* ». Elles sont appelées à se revoir le 14 octobre, elles évoqueront la perspective d'une grève unitaire.

Les fonctionnaires, variable d'ajustement

Le budget marqué par un déficit record (8,2% du PIB) programme des allègements fiscaux comme la suppression de la taxe professionnelle et des suppressions de postes. A ce titre, la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux a été confirmée. 33 754 postes devront donc être supprimés dont 16 000 dans la seule éducation nationale. La mesure représente une économie de 500 millions d'euros pour le budget de l'Etat.

Dans les écoles, une balance plus que fragile

Dans le premier degré, le budget prévoit le non-renouvellement de 7 000 postes. Si le ministre affiche la création de 2 658 emplois au titre de la démographie, celles-ci sont à mettre en balance avec la suppression de plus de 9 000 postes d'enseignants stagiaires qui du fait de la réforme de la formation ne feront plus à la rentrée 2010 de stages filés qui permettaient d'assurer les décharges de direction entre autres.

Les retraités, actifs lors de la semaine bleue

Du 19 au 25 octobre, la semaine bleue, édition 2009 mettra en lumière la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. Le 16 octobre, les retraités seront dans l'action pour une journée commune d'action pour la pouvoir d'achat et la santé.

Ainsi court Saint-Ouen

Depuis le dernier recensement, Saint-Ouen a vu sa population scolaire augmenter de plus de 1 000 élèves. Parcours dans cette commune voisine de Paris qui a ouvert sept nouvelles classes à la rentrée.

Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, a lancé la construction d'une 21ème école dans le centre ville. Elle comptera 15 classes et ouvrira ses portes en 2012. « Cela nous permettra de désengorger certaines écoles actuellement très chargées et de continuer à accueillir les nouveaux habitants », explique-t-on à la mairie. Séparée de Paris au sud par la frontière du périphérique, la commune est soumise à une forte pression démographique. Cette dernière est moins le fait d'un taux de natalité élevé que de l'arrivée continue de nouveaux habitants ne trouvant pas à se loger dans la capitale pour cause d'insuffisance de logements vacants, ou en raison de loyers bien trop élevés pour eux. A Saint-Ouen on construit, les programmes fleurissent et la municipalité qui a récemment constitué son plan local d'urbanisme, a affirmé sa volonté de « maintenir un bon niveau de programmes de logements sociaux répartis dans les différents quartiers de la ville », de lancer des opérations d'amélioration de l'habitat ou de rénovation urbaine. La zone d'aménagement concertée des Docks, en bord de Seine au nord du territoire communal, est la plus emblématique de cette politique. Sur 100 hectares de friches industrielles, il s'agit de faire émerger un nouveau quartier qui sera marqué par la mixité de ses fonctions urbaines : habitat, activités économiques, commerces, équipements publics, transports, espaces paysagers...

« les nouvelles familles s'installant sur le quartier viennent de Paris ; des classes moyennes qui ont perdu en pouvoir d'achat et qui profitent de programmes immobiliers à des prix plus attractifs que dans la capitale »



Tout cela n'est pas sans incidence sur la population scolaire. Lors du recensement de 2006, l'Insee avait recensé 3 773 enfants de 2 ans à 10 ans scolarisés sur la ville. Aujourd'hui, le service de l'éducation en compte

4 800. De fait, lors de la dernière rentrée scolaire, sept nouvelles classes ont ouvert leur porte, la moyenne était pour les trois années précédentes de cinq nouvelles classes. Démographie galopante, donc, qui pousse la commune à investir. Son budget

annuel consacré à l'école approche les 750 000 €, dont près de 500 000 € pour le seul fonctionnement. La contribution versée par la ville aux écoles en début d'année scolaire est de 25 € par élève pour les maternelles et de 28 € par élève à l'élémentaire. A l'occasion de la rentrée, chaque enfant du CP au CM2 reçoit une sacoche contenant des fournitures scolaires indispensables. Un budget municipal de 43 000 € est mis à disposition des enseignants du 1er et du 2nd degré pour financer des projets de classe sélectionnés en



Depuis le dernier recensement, Saint-Ouen a gagné plus de 1 000 élèves



fonction de critères prenant en compte leur intérêt pédagogique et éducatif. Chaque année, tous les élèves de CM2 (y compris ceux de CM1 quand il s'agit de classes à doubles niveaux) partent durant trois semaines en classe de neige avec leurs enseignants. Chaque école élémentaire a été équipée d'une classe informatique comprenant 14 PC et un tableau blanc interactif. Progressivement ce sera au tour des maternelles cette année, à l'exception de l'école Victor Hugo qui en possède déjà trois et qui avait reçu, il y a deux ans, un prix de l'innovation pédagogique pour son utilisation des TICE.

La pression démographique tout autant que l'investissement municipal, les enseignants en ressentent les effets. « Notre dernière ouverture de classe date de la rentrée », explique Elisabeth Lepage, directrice de l'école Frédéric Joliot-Curie dans le centre ville. « Le plus souvent les nouvelles familles s'installant sur le quartier viennent de Paris ; des classes moyennes qui ont perdu en pouvoir d'achat et qui profitent de programmes immobiliers à des prix plus attractifs que dans la capitale. C'est intéressant parce que ça crée de la mixité sociale dans le quartier, mais aussi à l'école car, si quelques familles préfèrent scolariser leurs enfants dans le privé à Paris, la grande majorité joue la

carte de l'école publique ».

Il faut dire que cette école de 10 classes, intégrée dans un groupe scolaire comprenant une autre élémentaire et une maternelle, est située en ZEP. C'est le cas de 17 écoles sur les 20 que compte la commune mais de toute évidence, à Joliot-Curie, l'effet stigmatisant ne joue pas. C'est aussi le sentiment de Nathalie Dufour déléguée de parents d'élèves, dont la fille vient de faire son entrée en CP. La famille est arrivée de Sceaux (Hauts de Seine), il y a cinq ans. « *Tout le monde apprend de tout le monde !* » s'exclame-t-elle. Et c'est d'autant plus important pour elle que son compagnon étant d'origine étrangère, leur fillelette métisse « *vit dans une ville où elle voit que les gens sont différents mais que tout le monde peut vivre ensemble* ».

Dans le vaste hall d'entrée de l'école qui sert de préau les jours de pluie sont affichées les productions des élèves, aboutissement de projets menés dans les classes, parfois avec des intervenants extérieurs rémunérés par la ville. Ici c'est une galerie de photos dans

laquelle chaque élève a revêtu le déguisement représentant le métier qu'il souhaite faire plus tard, là une déclinaison de tableaux de Marc Chagall, plus loin autre chose... « *Notre équipe est très stable, sept enseignants sur les dix qui constituent l'équipe travaillent ici depuis des années* » explique Elisabeth Lepage, comme pour expliquer la sensation de créativité pédagogique qui règne dans la place. Dans le couloir du deuxième étage, les deux animatrices de la bibliothèque Lucie Aubrac frappent aux portes. Comme tous les ans en début d'année, elles font le tour des classes, présentant leur structure aux élèves. Les enseignants qui le souhaitent développeront des projets avec elles. Les séances se dérouleront à l'école pour les CP, à la bibliothèque pour les autres. Leurs travaux seront présentés en même temps que l'ensemble des productions artistiques à l'occasion de la grande fête des arts qui, en fin d'année, réunira les trois écoles du groupe scolaire dans l'immense cour de récréation.

**Pierre Magnetto
Mathilde Radzion**

Un Atlas pas sorcier pour apprendre les sciences

Saint Ouen est une des rares communes disposant en France d'un Centre de culture scientifique nommé *Atlas*. Créé il y a vingt ans, il propose à tous les publics (enfants et adultes) des animations, des stages, des ateliers, des loisirs. Mais il travaille aussi en lien avec les écoles à travers des actions éducatives proposées aux enseignants à partir du CP. Cette année par exemple les CP pourront travailler sur la pile et l'ampoule, les CM1 et CM2 sur la qualité de l'air... Après avoir emmené « *1 000 enfants à La Villette* » en juin, l'Atlas participera une nouvelle fois à la fête de la science, du 16 au 22 novembre, dont le thème est pour cette année le 150^e anniversaire de la mort de Charles Darwin, « *les origines de la vie, entre évolution et révolution* ».

Des langues vivantes peu répandues

Le ministre aurait-il la langue trop pendue ? Répondant à une question d'un député, Luc Chatel s'est voulu rassurant et optimiste sur l'enseignement des langues. « Celui-ci est déjà généralisé aux CE1, CE2, CM1 et CM2. La généralisation aux CP sera achevée à la rentrée 2010 » s'est-il un peu trop avancé. Selon le ministère, 99,9 % des élèves de Cycle III bénéficient d'un enseignement en langues. Un chiffre qui cache aussi d'autres réalités : décloisonnements difficiles à mettre en place, horaires (54 h annuelles) intenable, effectifs trop lourds. Pour les CE1, aucune donnée n'a été communiquée depuis 2 ans. A l'époque, le taux atteignait à peine 53 %. En 2007/2008, à peine 11 % de CE1 pratiquaient les langues étrangères dans l'académie de Besançon. Ces chiffres expliquent sans doute qu'à cette rentrée, des directives départementales précisent que « tous les enseignants sont désormais concernés par les langues vivantes, l'habilitation n'étant plus requise » comme dans le Loiret, le Doubs ou l'Orne. Dans ce dernier, le poussiéreux « CE2 sans frontière » destiné à l'époque à l'initiation est même conseillé comme support d'enseignement.

Lot-et-Garonne Rentrée ratée

Le 3 septembre, 6 enfants en situation de handicap n'ont pu faire leur rentrée et une centaine d'autres l'ont fait sans accompagnement. La mère d'un enfant de trois ans a porté plainte contre l'Etat qui ne respecte pas la loi. Les parents organisés en collectif, avec le soutien syndical, ont alerté jusqu'à la presse nationale. L'inspection académique, étape par étape, a fini par obtenir les crédits pour embaucher des EVS. Elle s'est engagée à régler toutes les situations avant la fin septembre.

Aide personnalisée Des 60 heures à 2 temps

Temps d'organisation, quelles évolutions? Le SNUipp rend compte de son enquête de rentrée et réaffirme la nécessité de concertation.

L'aide personnalisée prend-elle toujours son temps? En cette rentrée, le SNUipp a voulu mesurer les évolutions concernant le temps laissé aux équipes pour organiser les 60 heures. Selon les premières remontées émanant de 92 départements, les situations semblent contrastées. Dans 55 départements, pas de changement. Pour 36 d'entre eux, les IA n'ont donné aucune consigne en terme de répartition entre le temps de prise en charge élèves et le temps d'organisation. Cette liberté apparaît à géométrie variable : réellement effective ici, parfois menacée là où des IEN tentent d'imposer un quota d'heures. Pour les 19 autres, le temps donné aux enseignants est toujours le même oscillant entre 6 et plus rarement 20 heures (2 départements). Pour tous les autres (37 départements), les évolutions sont à la baisse et tendent à s'harmoniser sur un ratio 54+6 (34 départements au total). Dans la Marne, le Haut-Rhin, le Tarn et certaines circonscriptions de Vendée, l'heure est



même à la restriction. Dans un premier temps, les IEN ont exigé que les 60 heures soient effectuées devant élèves. « Mauvaise lecture des textes » ont répliqué les SNUipp départementaux afin de rétablir le droit. Le décret ministériel n° 2008-775 concernant l'aide prévoit qu'un temps proportionné puisse être consacré à l'organisation ce qui « permet d'identifier les élèves en difficulté et de prévoir les modalités de cette aide pour ceux qui en bénéficient ».

Pour le SNUipp, « les enseignants doivent prendre ce temps. Ils en ont besoin pour se concerter afin d'inventer leur propre dispositif, de réguler leur travail. Le cas contraire risque de corseter toute initiative des équipes » (voir aussi p.7). Les directeurs sont également soumis à un régime particulier. En fonction, de la quotité de décharge, ils bénéficient d'un temps pris sur les 60 heures pour assurer les nombreuses tâches pour le bon fonctionnement de l'école. Une réelle gageure en cette période.

Sébastien Sih

RASED - CLIS

Quelles obligations de service ?

Les nouvelles circulaires concernant les RASED et les CLIS redéfinissent les obligations de service pour les enseignants qui y sont affectés, y compris ceux qui sont nommés sur une ou deux écoles (ce sont toujours des enseignants de RASED). Une lecture un peu difficile car le décompte se fait sur les horaires annuels, tout en gardant une référence aux 24 heures hebdomadaires. Sur les 108 heures, les 6 heures de conseil d'école et les 24 heures pour le travail en équipe, les rencontres avec les parents, sont conservées.

Ensuite les enseignants bénéficient de 78 heures pour les réunions de coordination et synthèse, soit 60 heures (ils ne participent pas à l'aide personnalisée) plus 18 heures. Ces 18 heures, qui correspondent aux heures d'animation pédagogique et de formation, sont à déduire, en retour, sur le temps « élève », de manière groupée ou à hauteur d'une demi-heure par semaine. Le SNUipp interroge le ministère sur l'absence de disposition pour les enseignants exerçant dans les établissements médico-sociaux.

Revalorisation

Un manque d'ambition provocateur

L Jeudi 1er octobre, Luc Chatel a présenté devant le CTPM ses propositions de revalorisation. S'il a reconnu l'insuffisance de la rémunération des enseignants « *situation injuste, injustifiée, injustifiable* », et a manifesté son attachement au dialogue social, les mesures qu'il propose sont liées aux suppressions de postes et à l'individualisation des carrières. Les enseignants vont très vite pouvoir juger s'il joint les actes à la parole. En effet, s'il a conclu son propos en disant que dans son esprit les mesures en faveur des nouveaux recrutés « *ne sauraient être inférieures à 100€ par mois* », les 4 chantiers qu'il a annoncés n'ont été accompagnés d'aucune mesure de départ précise.

L'augmentation de la rémunération des nouveaux recrutés (1er chantier) serait suivie de mesures pour les premiers échelons (2ème chantier) afin que les nouveaux ne gagnent pas plus que les autres. Les nouvelles missions (3ème chantier) ne semblent recouvrir que l'ac-

compagnement éducatif pour le premier degré et s'inscrivent dans le « *travailler plus pour gagner plus* ». Enfin l'avancement de grade (4ème chantier) serait l'occasion de faire évoluer les critères d'avancement et d'instaurer une classe exceptionnelle « *accessible à ceux dont l'engagement et l'investissement auront été particulièrement importants* », les préoccupations du ministre se focalisant sur « *un meilleur équilibre entre le mérite et l'ancienneté* »... Une chimère quand on connaît le nombre de PE qui accèdent à la hors-classe.

Pour le SNUipp, comme pour la FSU, les propositions du ministre « *ne sont pas à la mesure du problème* ». Si les mesures concernant les début de carrière sont très insuffisantes, celles concernant l'avancement vont « *à l'encontre des attentes des personnels et des besoins liés à l'exercice du métier* ». Le SNUipp présente, jointes à ce numéro, ses propres propositions pour une véritable revalorisation de tous.

Daniel Labaquère

Les moins de trois ans de moins en moins

Le vent mauvais soufflerait-il à nouveau sur la maternelle et notamment sur les moins de trois ans? La semaine dernière, la députée Marie-Jo Zimmermann, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, a déposé une proposition de loi visant à donner le droit aux maires de limiter les conditions d'accueil des enfants de moins de trois ans en maternelle. Même logique mais du côté de l'administration du Puy-de-Dôme, cette fois, où à la rentrée, l'IA a modifié le règlement départemental. L'accès à l'école est désormais réservé aux « *enfants âgés de 3 ans révolus au jour de la rentrée scolaire* » ou « *au plus tard au 31 décembre de l'année* » mais « *dans la limite des places disponibles* » se justifie-t-il. « *Que vont devenir ces enfants privés d'école?* » a écrit le SNUipp au ministre, Luc Châtel. « *Il y a bien là, une dégradation convergente des dispositifs d'accueil et de scolarisation, au détriment des besoins des familles et des enfants* » a poursuivi le syndicat qui est également signataire de l'appel « *Pas de Bébé à la consigne* » (voir FSC n° 330)

Côté chiffres, le verdict est sans appel. Depuis 2000, 68 000 places ont été retirées à la maternelle pour les moins de trois ans. Selon le ministère, en 2008/2009, 18,1 % de cette même tranche d'âge ont fréquenté l'école. Ils étaient 35,3 % en 2000/2001.

La loi Carle abroge l'article 89 mais instaure la parité entre public et privé

L'article 89 de la loi d'août 2004 vient d'être abrogé par le vote de la loi Carle. Cet article, contesté par de nombreuses organisations dont le SNUipp, obligeait les communes à financer, en toutes circonstances, la scolarité des élèves d'une école privée située dans une autre commune. Si cette nouvelle loi apporte des limitations à ce financement, elle prétend instaurer une parité de financement entre l'école publique et l'école privée. Cette dernière, n'ayant pas les mêmes contraintes et obligations, notamment d'accueil de tous les enfants et de sectorisation scolaire, se retrouve ainsi favorisée. De plus, les limitations introduites comme les obligations professionnelles des parents, l'absence de services de restauration et de garde ou la présence d'un autre enfant déjà scolarisé dans la commune de l'école privée, sont de fragiles garde-fous. Les communes rurales et de banlieues risquent fort de se voir confrontées à une fuite scolaire doublée d'une facture à payer aux écoles privées voisines.

1 200

c'est le nombre des premières écoles rurales retenues, à ce jour, dans le cadre du plan numérique. Le liste est disponible sur le site Educnet du ministère. Au total, 5 000 écoles rurales doivent être équipées. Pour l'heure, 8 000 dossiers ont été déposés.

A ce titre, le SNUipp souhaite qu'un deuxième plan soit mis en œuvre pour permettre l'équipement des écoles qui n'auront pas été retenues. Une opportunité que pourrait saisir le ministre alors qu'il vient d'annoncer un grand plan numérique pour la fin de l'année.

Camou adopte un manifeste pour l'école

Plus de 300 personnes ont participé dimanche 27 septembre à un « rassemblement festif et de débats » autour de l'école publique à Camou-Cihigue dans les Pyrénées-Atlantiques, commune emblématique qui se bat pour la réouverture de son école rurale fermée lors de la rentrée. Un manifeste, exigeant notamment un plan de rattrapage budgétaire de 200 postes, a été adopté lors de cette journée par les parents, élus, enseignants et citoyens présents.



Paris ne s'est pas « laissé bouffer »

Après les marches sonores pour l'école du mois de mai dernier, un collectif de parents et d'enseignants parisiens a organisé avec le SNUipp un pique-nique géant intitulé « on va pas se laisser bouffer ! » sur la place de l'Hôtel de Ville samedi 26 septembre. L'occasion pour plusieurs centaines de pique-niqueurs de relancer de manière festive la mobilisation pour l'école avant l'organisation d'Etats généraux parisiens prévus plus tard dans l'année.

Ouyapacours pour recenser les besoins de remplacement

La FCPE vient de mettre en ligne un site pour recenser les remplacements d'enseignants non assurés par l'Education nationale. Avec l'élaboration d'une « liste de carence » par ses visiteurs, ce site permettra de mettre en avant le problème du remplacement. En dehors d'une communication médiatique globale, les éléments précis ainsi recueillis ne seront pas publics et serviront d'appui aux conseils locaux de la Fcpe pour élaborer leurs propres revendications.
<http://www.fcpe.asso.fr/ouyapacours>

Stage en responsabilité

Les étudiants PE1, M1 ou M2, se préparant à être enseignants, seront jetés dans l'arène sans formation professionnelle...

Alors que les PE1 ont entamé une formation initiale – selon les anciennes modalités pour la dernière année – la mise en oeuvre des « stages en responsabilité » pose de sérieuses questions. Les quelques académies où s'ébauchent des projets, modalités d'organisation, choix des publics visés sont très diversifiés et dépendent souvent des collaborations, effectives ou non, entre autorités académiques et IUFM... On a recensé des stages de remplacements (T1 et T2, formation continue), des stages filés pour les décharges de direction. Ils peuvent être offerts aux PE1, à des étudiants de M1 ou M2 (inscrits et préparant le concours), ou en priorité aux redoublants... Un point obscur : celui de l'accompagnement des 50 000 stagiaires en responsabilité alors qu'ils sont encore sous statut d'étudiant. Les textes mentionnent maîtres-formateurs et directeurs, sans plus. Le SNUipp a interpellé le ministère sur l'accompagnement, et son articulation avec la formation. 108 heures en responsabilité, c'est, pour un étudiant débutant, plus de 500 heures de travail, au risque de nuire à la préparation du concours ! Et que se passera-t-il pour les élèves ? Cela ne peut se substituer à une véritable formation pro-



fessionnelle. Qu'un étudiant ait une classe en responsabilité sans formation préalable (stage d'observation, de pratique accompagnée...) est impensable. De plus pour les PE1, le SNUipp estime nécessaire le maintien d'une deuxième année de formation après le concours en 2010.

Michèle Frémont

Carte scolaire : Le TA fait rouvrir une classe

La classe unique de Saint-Didier, dans le Jura, ne fermera pas, les 17 élèves ont repris le chemin de l'école dès la rentrée. Ainsi en a décidé le tribunal administratif de Besançon en annulant une des décisions de l'inspecteur d'académie prise lors des mesures de carte scolaire. Après de nombreuses manifestations menées depuis le printemps par les parents et les élus, c'est finalement l'action en justice initiée par le maire de St-Didier qui a eu raison de la suppression de classe. Dans son jugement, le tribunal considère que « l'inspecteur ne respecte pas l'équité (...) dès lors qu'il a décidé le maintien pour un an » d'une autre école voisine « qui présente les mêmes caractéristiques ». Conscient du précédent qu'une telle mesure peut créer, le ministère vient de faire appel de cette décision.

Défenseur des enfants

le gouvernement veut supprimer la fonction

Le *Garde de sceaux* vient de présenter un projet de loi instituant un *Défenseur des droits*. Ce dernier aura les attributions du Médiateur de la République, du *Défenseur des enfants* et de la *Commission nationale de déontologie de la sécurité* qui disparaissent. Double ironie du sort, la *Convention internationale des droits de l'enfant* fêtera ses 20 ans le mois prochain et Dominique Versini assure depuis fin septembre la présidence du réseau européen des 35 *Défenseurs des enfants*. Dès l'annonce du projet de loi, qu'elle a découvert « avec stupeur », elle a reçu de nombreux soutiens et une pétition a recueilli en quelques jours plus de 30 000 signatures. Dominique Versini paie-t-elle son indépendance ? La situation des mineurs étrangers isolés, celle des enfants de familles menacées de reconduite à la frontière l'ont amenée à rappeler les principes du droit. Ses positions sur l'âge de la responsabilité pénale ou sur la nécessité pour les mineurs de bénéficier d'une justice adaptée à leur âge n'ont pas forcément été appréciées en haut lieu.

Alors que le *Comité des droits de l'enfant* de l'ONU vient précisément de demander à la France de « renforcer le rôle du *Défenseur des enfants* », alors que les actualités récentes (familles en centre de rétention, « jungle » de Calais) montrent l'importance d'une voix indépendante pour rappeler le droit, la décision du gouvernement sonne comme un recul dans la défense des droits de l'enfant. Pourtant, depuis 2000, Claire Brisset puis Dominique Versini se sont attachées à faire monter en puissance l'institution du *Défenseur*. Consultations des jeunes, interventions à tous les niveaux, rapports indépendants ont abordé des sujets aussi divers que la scolarisation des enfants en situation de handicap, celle des enfants Roms, les droits des enfants en situation de grande pauvreté, l'insuffisance des soins pédopsychiatriques, les séparations familiales conflictuelles avec la proposition d'un statut du tiers, la situation des enfants à Mayotte... Ce travail, cette reconnaissance singulière, même s'ils n'ont pas toujours été suivis de décisions politiques, peuvent-ils



Dominique Versini reçoit le soutien des *Défenseurs des enfants européens* et du *Comité des jeunes d'Irlande du nord*.

disparaître d'un trait de plume ? La mobilisation s'organise et, à côté des associations de défense des droits des enfants, 23 organisations et mouvements pédagogiques, dont le SNUipp ont adressé un courrier au président de la République demandant le maintien de la fonction de défenseur des enfants. Elles appellent à signer la pétition en ligne sur le site du Défenseur.

Daniel Labaquère



Dominique Versini
est la *Défenseuse*
des enfants depuis
juin 2006

Que reprochez-vous au projet de gouvernement ?

Au-delà du fait de n'avoir été ni consultée ni même informée, c'est une énorme déception de voir que l'on peut décider de supprimer une institution de la République qui a été votée à l'unanimité du Parlement. Le nouveau projet de loi montre un recul dans la défense des droits des enfants, une méconnaissance totale des recommandations du *Comité des droits de l'enfant* des Nations unies qui a demandé en juin 2009 un renforcement des missions de notre institution. Il affaiblit la mission de promotion des droits assurée actuellement par le *Défenseur des enfants* grâce à un réseau de 55 correspondants territoriaux et de 32 jeunes ambassadeurs (civils volontaires).

Pétition pour le Défenseur

Autorité indépendante, le *Défenseur des enfants* intervient de façon neutre et impartiale en faveur des enfants dont les droits ne seraient pas respectés. Il reçoit et traite les réclamations individuelles, propose de modifier des textes de lois, promeut les droits de l'enfant. La pétition a recueilli plus de 30 000 signatures en quelques jours.

<http://www.defenseurdesenfants.fr/>

Payez-vous vos prises de position ?

C'est difficile à dire mais des questions délicates, comme la question des mineurs étrangers que j'ai souvent soulevée, peuvent avoir introduit une inquiétude du côté des pouvoirs publics. Mais il est de mon devoir de rappeler que tous les enfants sont égaux en droit et doivent être protégés et que leur intérêt supérieur doit toujours prévaloir. Ce n'est ni critique ni militant. On ne peut pas demander à un *Défenseur des enfants* confronté sur le terrain à des enfants en grande souffrance venus parfois du bout du monde vers la France de taire les grands principes de la *Convention internationale* pour ne pas déplaire.

Dans quel esprit travaille le Défenseur des enfants ?

Le *Défenseur des enfants* ne choisit pas les enfants qu'il doit défendre, il les défend tous. Il est apolitique, son travail consiste à plaider l'idéal promu dans la *Convention internationale des droits de l'enfant*, issue des tragédies de la 2ème guerre mondiale. En acceptant cette mission, il s'est engagé à défendre l'intérêt supérieur de tous les enfants.



L'envers des devoirs

*Le travail hors
la classe répond
à de forts enjeux
d'apprentissage.*

*Réussir sa
préparation
et son
organisation
relève d'une
réelle maîtrise
professionnelle*

Dossier réalisé par
Daniel Labaquère,
Pierre Magnetto,
Arnaud Malaisé,
Sébastien Sihr

Les enseignants seraient-ils hors la loi ? Depuis plus d'un demi-siècle en tout cas un grand nombre d'entre eux s'évertuent à donner aux élèves des devoirs à faire hors de la classe, sans toujours se soucier de ce que disent les textes. Les circulaires dont les premières datent de 1956 interdisent les devoirs écrits, limitant le travail à la maison à de l'oral ou à des leçons à apprendre (lire ci-dessous). Mais dans les pratiques, force est de constater que les textes ne sont pas respectés. Une étude réalisée en 2002 par Florent Begoc, un enseignant du primaire, révèle que 55% des maîtres bravent la consigne et ce à partir du CE1, le travail demandé au CP se cantonnant presque exclusivement à de la lecture (lire p 18). Dès lors, les questions se posent de savoir pourquoi les pratiques semblent aussi éloignées des injonctions, et de savoir pourquoi l'institution s'en préoccupe si peu.

Auteur d'une étude à paraître fin octobre, le professeur en sciences de l'éducation Patrick Rayou estime « *qu'on donne du travail... parce qu'on donne du travail* », et c'est tout ! (lire p 16). Une forme d'atavisme aux motivations peu claires que tente de décortiquer une autre chercheuse, Françoise Clerc. « *Le travail personnel est un objet obscur mais aussi un objet paradoxal, dit-elle. Considéré comme le complément indispensable de tout enseigne-*

ment par les maîtres, il a des effets contrastés selon les conditions de temps, d'espace, d'encadrement dans lesquels il se déroule et selon les populations d'élèves concernées en raison des pratiques sociales des familles et de leurs ressources économiques ». Ce faisant, cette spécialiste des sciences de l'éducation souligne un enjeu majeur. Les devoirs que l'on voudrait a priori comme un outil de réussite éducative, d'apprentissage de l'autonomie, peuvent avoir des effets discriminants et renforcer le sentiment d'échec et de manque de confiance en soi chez les élèves déjà en difficulté.

*« comment l'école
peut permettre à
chacun de réussir
les devoirs et de
stabiliser ainsi
les apprentissages
de la classe »*

Dans pareille situation l'enseignant se retrouve seul, le plus souvent, et surtout il n'a pas été préparé au

stade de sa formation initiale à en appréhender les enjeux. « *Je crains malheureusement que le travail à la maison soit très peu abordé* » durant la formation, reprend Patrick Rayou. Le professeur de l'Iufm de Créteil estime qu'il faut apprendre aux enseignants à mieux définir la finalité du travail hors la classe, qu'il faut « *les sensibiliser aux risques liés à « l'externalisation » de ce travail* ». Parmi ces risques figure celui de laisser l'élève avec sa famille ou ceux qui l'accompagnent, face à des tâches qui requièrent une vraie compétence enseignante, par exemple l'apprentissage par cœur nécessite la mobilisation de techniques de mémorisa-



tion et c'est le plus souvent à la maison qu'il faut apprendre la récitation ou la table de multiplication. Autre risque et non des moindres, c'est celui du malentendu. « *Beaucoup d'élèves ne savent pas exactement ce qu'ils ont à faire, n'établissent pas de rapports entre l'activité en classe et le travail donné* », souligne Patrick Rayou. Idée que renforce Benoît Poucet, professeur de sciences de l'éducation, pour qui « *les devoirs ne sont plus uniquement l'application de ce que l'on a fait en classe, ils sont parfois aussi ce que l'on n'a pas pu faire en classe de faute de temps* ».

La dissipation du malentendu ne repose pas seulement sur une bonne préparation en amont de l'activité devoir, mais aussi d'un travail d'ouverture, de partenariat avec les familles ou avec les dispositifs institutionnels, associatifs ou autres d'aide aux devoirs après la classe (lire p 18). Cette préoccupation, l'équipe de l'école Jean-Paul Marat classée en ZEP à Echirolles dans l'Isère l'a depuis longtemps placée au cœur de son projet. « *On s'interroge sur comment l'école peut permettre à chacun de réussir les devoirs et de stabiliser ainsi les apprentissages de la classe* », explique son direc-

teur, Philippe Dousse. L'équipe s'est beaucoup interrogée sur le contenu et la finalité des devoirs, sur leur organisation et leur planification. Résultat, elle a mis en place un système lisible, l'accompagnant d'un travail relationnel avec les familles et les structures locales d'études.

« Tout apprentissage suppose un temps d'appropriation et d'exercice pour pouvoir intégrer ce qui a été enseigné. (...) L'entraînement et la mé-

morisation demandent une réflexion solitaire. C'est l'objet des devoirs à la maison », résume le sociologue Dominique Glasman. Lui aussi relève un risque, celui qu'avec les devoirs « *tout se passe comme si c'était le travail de la maison, donc des parents et pas des enseignants* ». Or, insiste-t-il, la question est « *de savoir si les élèves sont bien préparés et aidés pour savoir comment s'y prendre* ». Et ça, c'est bien un devoir d'enseignant et d'école.

Des textes en dehors des pratiques

C'est en décembre 1956 qu'une circulaire du ministère « *supprime les devoirs à la maison ou en étude* ». Elle prend prétexte de la santé des élèves (6 heures bien employées constituent un maximum...) et du doute quant à l'intérêt éducatif d'un travail scolaire réalisé en dehors de la présence du maître et « *dans des conditions matérielles et psychologiques souvent mauvaises* ». « *En conséquence, dit la circulaire, aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe* ». Cette injonction a été très peu respectée, et « *elle ne pouvait l'être dans une pratique pédagogique traditionnelle** ». Une deuxième circulaire de janvier 1971 confirme « *qu'il reste interdit dans l'enseignement élémentaire de donner des travaux écrits à exécuter à la maison ou en étude* ». Avec le même effet. Enfin une circulaire de 1994 sur les études dirigées indique que « *à la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre* ».

Les circulaires : 29 décembre 1956, 28 janvier 1971, 6 septembre 1994

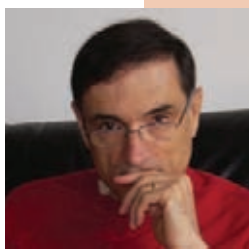
* Bruno Poucet, professeur en sciences de l'éducation



« Les raisons de donner du travail hors la classe »

Patrick Rayou

Professeur de sciences de l'éducation
à l'ufm de Créteil



Comment le travail à la maison est-il abordé en formation ?

Je crains malheureusement qu'il soit très peu abordé... Un des aspects de notre enquête (*) fait justement apparaître qu'on donne du travail... parce qu'on en donne. Sa finalité même semble faire l'objet de peu d'interrogations, notamment collective, des enseignants.

Dans une formation idéale, comment ce travail particulier devrait-il être abordé ?

On pourrait d'abord aider les entrants dans le métier à mieux cerner les raisons pour lesquelles ils donnent des devoirs. Veulent-ils, par exemple, stabiliser les apprentissages faits en classe ou rendre les élèves plus autonomes dans la recherche de documents ? Il faudrait sans doute, globalement, les sensibiliser aux risques liés à ce que nous appelons l'« externalisation » de ce travail. Car réalisé loin des maîtres et de leur possible soutien, il se prête à de nombreuses distorsions. Beaucoup d'élèves ne savent pas exactement ce qu'ils ont à faire, n'établissent pas de rapports entre l'activité en classe et le travail donné, lui consacrent plus de temps et d'énergie qu'il ne faudrait. Attirer aussi leur attention sur les aides contre-productives qu'ils peuvent recevoir dans les études, les associations d'aide aux devoirs, de la part de prestataires privés ou de parents qui, ignorant souvent à quoi renvoient les exercices du soir, mobilisent parfois des conceptions et des méthodes de travail en décalage avec les attentes de l'école et peuvent induire les élèves en erreur et les décourager.

En quoi cela influencerait-il sur les pratiques professionnelles ?

Cela permettrait de mieux maîtriser la boucle des apprentissages entre la classe et la maison : traiter les erreurs, apprendre aux élèves ce qui n'est pas toujours appris en classe, mais qui est nécessaire au travail intellectuel. Mais cette prise d'indices sur leur travail réel pourrait aussi, à mon avis, se faire de façon bien plus efficace dans l'école elle-même, car jusqu'à présent, le travail hors la classe n'a fait la preuve ni de son efficacité, ni de son équité.

(*) Faire ses devoirs. Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire. Rennes : PUR (à paraître fin octobre)

A Echirolles, dans la banlieue de Grenoble, les devoirs sont l'objet de pratiques pensées et intégrées à la vie de classe. Les parents sont associés dans l'accompagnement du travail scolaire.

« Pour mes devoirs, c'est jamais compliqué. Je comprends toujours ce que j'ai à faire ». Non sans fierté, Hakim résume un sentiment grandement partagé par ses autres camarades de la classe de CM1 de l'école Jean-Paul Marat, à Echirolles, en Isère. Dans cette grande école coincée entre des tours qui s'allongent sans fin, la question du travail scolaire en dehors de l'école fait l'objet d'une réflexion depuis plusieurs années de la part de l'équipe. Philippe Dousse, le directeur, le pointe comme un enjeu d'équité pour tous les élèves. « Si on n'y prend pas garde, les devoirs peuvent devenir un instrument de discrimination scolaire sous l'effet de la pression sociale des parents, de l'institution et même de nous, enseignants ». Dans sa bouche, ce constat vaut encore plus pour cette école qu'il définit, non sans malice, comme « labellisée » : « REP, ZEP pour l'éducation prioritaire, CUCS (contrat urbains de cohésion sociale) et DRE (dispositif de réussite éducative), tout y est » dit-il. Pour l'équipe, le débat n'est pas de savoir s'il faut ou non donner des devoirs. « On s'interroge plutôt sur comment l'école peut permettre à chacun de les réussir et de stabiliser ainsi les apprentissages de la classe. Ne pas mettre en difficulté, chronométrer, différencier et vérifier tels sont nos principes ».

Ainsi, les élèves reçoivent tous les vendre-

Echirolles plan pour chacun

dis la liste des devoirs à faire pour la semaine à venir. « *Ce plan hebdomadaire de travail ne reprend que des notions et des apprentissages construits en classe* » expliquent Alice Bouchet-Lannat et Julie Jorcin, deux maîtresses de CM1. « *On demande un travail quotidien d'entraînement, de mémorisation, un complément de la classe* ». En cycle III, c'est tous les soirs, des tables, une autodictée de mots nouveaux croisés dans les leçons, des verbes à conjuguer...

En cycle II, c'est plutôt une opération, des nombres à écrire en chiffres et en lettres, des mots à apprendre, une lecture ou une poésie. Le contenu de chaque soir est pesé. Cela ne doit pas excéder 30 minutes. « *On se donne aussi la possibilité d'individualiser la quantité en fonction des demandes et des capacités de travail de chacun* » témoigne Claire Gaige, l'enseignante de CE1. « *Il faut que cela reste faisable* ».

Tous les matins, la vérification du travail se



fait sous forme de contrôle continu. Le moment est devenu un rituel. Pas un bruit durant 15 minutes. « *C'est d'ailleurs loin d'être du temps de perdu. Ils ancrent des apprentissages, systématisent certaines procédures* » justifie Julie. « *L'objectif est que chacun ait un point vert* ». Mais quand cela n'est pas souvent le cas ? « *C'est qu'il faut retravailler l'accompagnement avec les parents* » constate le directeur.

Le travail relationnel avec les familles est une pièce centrale de ce dispositif. « *Sans eux, pas de salut clame Philippe. C'est à l'école de leur donner les clés pour être des parents d'élèves qui accompagnent la scolarité de leurs enfants* » (voir ci-dessous). Et l'école provoque les occasions de rencontres : réunion d'information du début d'année par classe où les modalités des devoirs à la maison sont expliquées, heure des parents toutes les semaines à laquelle Philippe, directeur complètement déchargé, participe à chaque fois avec le psychologue. « *C'est un moment privilégié pour évoquer le travail à la maison. On y parle des tensions, des conditions d'étude* ».

Et quand cela ne suffit pas, il reste « *le duo aidé parents-enfants* ». Dans le cadre d'un CEL financé par la mairie, les enseignants interviennent auprès d'un parent et de son enfant pour les guider dans la réalisation des devoirs : Comment apprendre à apprendre ? Comment accompagner la lecture ? Comment vérifier l'autodictée ? Comment travailler dans un climat calme et détendu ?

Cette action est aujourd'hui complétée par l'accompagnement éducatif, les seuls lundis et jeudis, « *parce qu'il y a classe le len-*

demain » précise Philippe. Là aussi, le dispositif vise à l'apprentissage du travail personnel de l'élève à partir du plan hebdomadaire des devoirs. Les enseignants travaillent seulement avec les élèves sur une aide méthodologique en lien avec la classe. Pour Philippe, « *cette profusion de dispositif est parfois difficile à organiser et ce d'autant que l'aide personnalisée placée sur le temps méridien ajoute de la complexité à notre réflexion* ». Un devoir de plus pour l'équipe et son directeur qui argumente « *Oui, à la complémentarité des lieux et des approches mais il nous faut les mains libres et la confiance* ».



10 clés pour aider

Que peut-être le rôle des parents et des accompagnants dans l'aide aux devoirs ? A Echirolles, cette question est au centre de nombreuses actions de formation. Parmi elles, un DVD édité par le Sceren de Grenoble et réalisé dans la REP sert d'échange avec les familles et les intervenants associatifs des quartiers. Celui-ci évoque 10 clés incontournables pour une aide aux devoirs efficace : un lieu habituel et agréable ; une heure ritualisée et disponible ; un temps préservé du bruit ; une personne qui vérifie ; un matériel disponible ; une durée limitée et définie avec l'enseignant ; une ambiance calme et détendue ; un travail dont on parle ; des consignes clarifiées avant de commencer ; une aide pour expliquer ce qui est à apprendre.



TICE : changer la donne

Et si les TICE changeaient la donne en matière de travail scolaire à la maison ? C'est en tout cas l'une des utilisations possibles des *Espaces numériques de travail*, encore très marginales dans les écoles. Ces ENT offrent pour chaque élève un espace personnalisé connecté à Internet et accessible depuis tout ordinateur que ce soit de l'école ou en dehors. Chacun y accède par un identifiant personnel. L'enseignant peut y déposer les devoirs à faire avec des documents et des conseils, les élèves peuvent échanger et collaborer entre eux, les parents enfin ont aussi leur code pour s'informer du travail demandé par l'enseignant. Pour autant, le bon fonctionnement d'un tel système est conditionné à plusieurs contraintes : la formation des enseignants aux changements pédagogiques qu'impose l'outil, l'équipement des écoles et des familles en numérique haut débit.

Un exemple d'ENT : l'école Paul Valéry à Lamalou-les-bains dans l'Hérault
<http://ecolamalou.fr/www/index.php?module=kemel>

En ZEP, des leçons régulières ?

Il faut « *accorder de l'importance à l'apprentissage systématique des leçons pour tous les élèves, même les plus démunis socialement* » souligne Alain Bourgarel, un des responsables de l'OZP (Observatoire des zones prioritaires). « *Les leçons font partie du métier d'élèves, de leurs habitudes quotidiennes. Cela demande beaucoup d'énergie de la part des maîtres* » confie encore celui-ci. L'objectif avec les enfants de Zep est donc de leur faire apprendre régulièrement des leçons afin qu'ils s'approprient des connaissances, « *une réserve extraordinaire à partir de laquelle on pourra travailler en classe* » : récitations, tables, leçons avec même une seule ligne, « *la mémorisation est nécessaire, surtout en ZEP* ». « *C'est aussi un moyen de donner confiance aux élèves, de rassurer les familles, d'être un tremplin vers d'autres travaux* » insite Alain Bourgarel.

Des pratiques diverses au fil des classes

Quelles sont les formes de devoirs prescrites aux élèves ? Une enquête en dresse la typologie.

La circulaire de 1956, qui stipule que le travail donné à la maison ne doit pas comporter de devoirs écrits, n'est pas appliquée dans les écoles primaires. Une enquête de Florent Begoc en 2002 a montré que 55 % des enseignants du primaire donnent des devoirs écrits. La forme du travail demandé à la maison évolue au fil des classes. La lecture, majoritaire en CP, est complétée dès le CE1 par des tâches écrites qui se diversifient en CE2 (opérations, grammaire, vocabulaire). Cette évolution aboutit en CM2 à des travaux écrits dont la réalisation ne se fait plus du jour au lendemain mais sur un laps de temps plus long comme les rédactions écrites, les exposés... pour préparer l'entrée en sixième. La typologie des devoirs la plus utilisée en distingue 4 types. Les devoirs d'entraînement qui renforcent les acquisitions, les plus fréquemment donnés par les enseignants, ceux de prépa-

ration qui sont propédeutiques à la prochaine séance d'apprentissage en classe, ceux de prolongement qui réutilisent des concepts dans d'autres situations que celles vues en classe et enfin ceux dits de créativité qui relèvent davantage de l'analyse.

Le temps qu'y consacrent les élèves varie énormément. En CP, les plus rapides travaillent quotidiennement 12 minutes tandis que les plus lents mettent 27 minutes à faire leurs devoirs. En CM2, cette fourchette varie de 22 à 45 minutes selon une étude de 1995.

L'impact sur la motivation des élèves est remis en question par une étude québécoise de 1997, pour 72 % des enfants, les devoirs font moins aimer l'école. De son côté, l'enquête conduite par Florent Begoc montre que si les élèves ne sont pas contre le travail à la maison, seulement 16 % sont capables de donner du sens aux devoirs en primaire.

Une kyrielle de dispositifs

Les formes d'aides aux devoirs sont multiples. Pourtant sur les 4 millions d'élèves d'élémentaire, peu en bénéficient alors que les dispositifs sont généralement ciblés dans des quartiers dits « *défavorisés* ». Ainsi, les villes organisent et financent l'accompagnement des élèves au sein de locaux scolaires ou associatifs par des intervenants d'associations, étudiants, personnels des collectivités territoriales. Certaines actions se limitent à la réalisation aidée des leçons et devoirs. D'autres plus innovantes comme les Coups de pouce *Clé* ciblent un accompagnement après l'école de certains enfants de CP et de leurs parents. En 2007-2008, plus de 9 000 enfants ont été concernés dans 241 communes. Dernier arrivé, le dispositif d'accompagnement éducatif dépend, lui, de l'éducation nationale. Il offre un volet « *aide au travail scolaire* » (62% des heures) mais ne concerne pour l'heure que l'éducation prioritaire. Au total, 147 014 élèves en élémentaire en ont bénéficié, soit 26,9 % des élèves en RAR et 24 % des élèves en RRS (Réseau réussite scolaire).

Une affaire de l'école

Pour Dominique Glasman, les équipes pédagogiques, comme les dispositifs de formation, doivent se saisir des questions posées par les devoirs à la maison.

Le travail à la maison, un enjeu pédagogique majeur ?

Tout apprentissage suppose un temps d'appropriation et d'exercices pour pouvoir intégrer ce qui a été enseigné. Quelle que soit l'activité envisagée, apprentissage scolaire, langue vivante, ski, musique, échecs... l'entraînement et la mémorisation demandent sans doute une part d'exercice solitaire. C'est l'objet des devoirs à la maison et la question est de savoir si les élèves sont bien préparés et aidés par les enseignants pour savoir comment s'y prendre. C'est peut-être ce qui est insuffisamment travaillé collectivement, dans les écoles d'une part, dans la formation des enseignants d'autre part. Je ne suis pas sûr que dans les IUFM (comme avant dans les écoles normales) on attache assez d'importance aux questions suivantes : Quel travail à faire à la maison donne-t-on aux élèves ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui est important dans ce travail ? Que fait-on pour mettre les élèves en capacité de réaliser le travail demandé ?

Comment analysez-vous cette question aujourd'hui ?

A partir du moment où l'on donne du travail aux élèves, tout se passe comme si c'était le travail de la maison, donc des parents, et pas des enseignants. Des équipes s'en saisissent, avec l'idée que tous les élèves ne sont pas en mesure de le faire, en particulier les élèves de milieu populaire. Elles cherchent des solutions pour aider les élèves, soit en leur apprenant vraiment à faire leurs devoirs, à regarder le cahier de textes, à lire l'énoncé... soit en se préoccupant de donner des consignes claires et lisibles par tous. Mais ce n'est sans doute pas assez fréquent ni encouragé par l'institution.

A quelles tensions sont soumis les enseignants ?

A l'école primaire on n'est pas censé donner de travail écrit, ou alors un tout petit peu dans les grandes classes, mais on peut donner des leçons. Or on s'aperçoit que dès les

petites classes les enfants ont du travail à faire, en quantité non négligeable. Les tensions sont là : d'un côté la nécessité d'une période d'appropriation personnelle des apprentissages, l'opinion des parents sur le sérieux du travail de l'enseignant qui donne des devoirs ; d'un autre côté « *on ne devrait pas !* ». La circulaire de 1956 réitérée de nombreuses fois l'interdit, et de plus tous les enseignants savent bien qu'après 6 heures de classe peu d'élèves sont encore disponibles. Mais la balance finit toujours par pencher vers les devoirs...

Quelles pistes pensez-vous utile de privilégier ?

Certains pensent qu'il ne faut pas donner les mêmes devoirs à tous les élèves. Pour certains seulement 2 exercices suffiront, soit parce qu'ils ont parfaitement compris, soit parce qu'ils ont des difficultés et alors réussir convenablement ces 2 exercices sera positif, sans qu'ils s'escriment sur les 5 ou 6 énoncés donnés à leurs camarades.

Il serait intéressant de présenter en classe des exemples du travail à la maison. Qu'y a-t-il exactement à faire ? Une fois la consigne comprise, comment s'y prend-on ? Chacun, même lorsqu'il est adulte, se trouve face à cette difficulté devant une tâche à faire et ne sait pas forcément par où commencer. Certains élèves ont besoin qu'on leur apprenne à se mettre sur la voie et certains ont besoin qu'on les mette sur la voie, pas celle de la solution mais celle du départ, et qu'on leur apprenne à organiser leur propre travail dans la tête avant de l'organiser sur son cahier.

Comment apprend-on une leçon ? Personne n'apprend de la même façon mais il existe plusieurs façons de faire pertinentes et efficaces : recopier, dire tout haut plusieurs fois, apprendre par petits bouts... On peut apprendre par cœur mais aussi au sens de la mémoire logique, apprendre un enchaînement, un raisonnement. Tout ceci n'est pas naturel, surtout si familialement on est loin de la culture de l'école.



Entretien avec

Dominique Glasman

Professeur de sociologie à l'Université de Savoie.

L'école doit-elle prendre en charge les devoirs ?

D'une manière générale, quand on se saisit de la question des devoirs en disant que c'est une affaire de l'école et non pas quelque chose de laissé à l'espace familial, c'est une bonne chose. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien laisser à la maison, et en particulier ce serait dommage de ne pas garder une part des leçons pour installer cette préoccupation dans l'espace familial, pour permettre aux parents de voir ce qui se fait et aux élèves de travailler seuls. Les leçons créent un lien entre la maison et l'école, les devoirs c'est peut-être autre chose... Il y a nécessité d'un travail collectif dans les écoles et dans la formation des enseignants pour fournir aux élèves un moyen de faire leur travail.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« Le car démarre, stop, c'est trop tard ».

La 23e campagne nationale de l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep) veut sensibiliser les enfants usagers des transports scolaires ainsi que tous les utilisateurs des transports collectifs pour qu'ils ne courent pas au côté d'un car ou d'un bus qui s'éloigne. Se trouver à l'arrêt quelques minutes avant le passage du car, se tenir en retrait à son l'approche et patienter jusqu'à l'arrêt complet sont autant de règles de sécurité rappelées par des visuels et un 4 pages réalisés par l'association et disponibles auprès des correspondants locaux. <http://www.anateep.asso.fr>



L'ABECEDAIRE D'ARTHUR

Un concours support d'activités !

Créer un abécédaire, celui d'Arthur, des chevaliers de la Table ronde, de cette légende mythique, de cette époque : tel est le thème du 6ème concours organisé par le SNUipp en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, la BNF, les éditions de l'école des loisirs, le réseau des *Villes éducatrices* et la ville de Lyon.

Le service multimédia de la BNF propose des ressources qui permettront aux enseignants de travailler les thèmes du concours ; jeux interactifs, liens iconographiques, ces ressources s'étofferont dans les semaines qui viennent. (<http://classes.bnf.fr/abcdarthur>)

Dans ce numéro de *Fenêtres sur cours* et dans le prochain, la rubrique littérature de jeunesse s'emparent des thématiques du concours!

Inscriptions jusqu'au 30 novembre : <http://www.snuipp.fr/>

Tous les paramètres ne dépendent pas de l'enseignant et de sa capacité à organiser les apprentissages... Il n'y a pas à se sentir responsable de la situation initiale de nos élèves mais nous serions coupables de ne rien entreprendre au prétexte que l'on n'y est pour rien.

Sylvain Grandserre – Laurent Lescouarch

DROITS DE L'ENFANT

20 millions de visages pour les 20 ans

Le 20 novembre 1989, l'ONU adoptait la Convention internationale des droits de l'enfant. Un anniversaire que le SGEN-Cfdt, le SNUipp-FSU, le SE-Unsa, la FCPE, la ligue de l'enseignement, le CIDEM, la JPA, Solidarité laïque et l'ANACEJ ont souhaité fêter en couleurs et en visages. Réaliser 20 millions de portraits d'enfants « à l'école, au collège, en famille, au centre de loisirs, partout... » c'est la proposition que ces organisations font aux enfants. Chacun de ces visages peut prendre la parole en associant aux dessins une bulle dans laquelle écrire et rêver les droits des enfants du monde. Le 20 novembre, tous les visages s'afficheront sur les murs des écoles et des lieux publics mais aussi

sur Internet. En effet, ces organisations ont créé un site : www.20ansdroitsdesenfants.fr, dédié à cet anniversaire et qui se propose de donner à voir dans la « boîte à dessins » les photographies des productions. En amont, on peut y trouver les infos, les idées et les outils pour aider les enseignants à se lancer dans ce projet. Enfin, une rubrique « quelques chiffres pour comprendre » montre qu'aujourd'hui, en France ou dans le monde, cette convention est loin d'être appliquée dans son intégralité par les pays qui ont ratifié ce document.

20 millions de visages pour clamer que les enfants ont le droit de voir tous leurs droits respectés, un symbole à ne pas manquer.



A l'école primaire publique de Condal en Saône-et-Loire, dans le RPI de Dommartin Les Cuiseaux, Yvelise Geoffroy affectue sa deuxième rentrée de professeur des écoles. Mais elle a déjà à son actif un projet d'astronomie. Une combinaison de circonstances selon elle : d'abord cela fait partie des programmes pour sa classe de CM1-CM2, ensuite un concours académique a été organisé à l'occasion de l'année mondiale de l'astronomie, et enfin, elle avoue son intérêt depuis longtemps pour les étoiles. Aux programmes de 2008 ne sont inscrits que la rotation de la Terre et les phases de la Lune, mais pas le système solaire et les planètes. De fait « on est allé un peu plus loin que cela » reconnaît-elle. Les élèves sont très curieux sur l'astronomie : « pourquoi lorsqu'on lâche un objet il tombe à terre et pourquoi la Lune ne tombe pas sur la Terre ? ». Il faut parfois être bien « armé » pour répondre aux questions.

D'une certaine façon, le concours a servi de déclencheur et de fil rouge à l'organisation de

Il faut parfois être bien « armé » pour répondre aux questions.

cet enseignement. Deux catégories étaient proposées : dessins et poésies et comprendre le ciel avec la réalisation d'une maquette ou d'un diaporama. Yvelise a opté pour la partie scientifique. Mais pas question de se lancer d'emblée dans cette réalisation. De janvier à

mars, pendant les séquences de sciences, les élèves ont acquis progressivement les notions fondamentales de physique, des connaissances en astronomie, du vocabulaire tout en expérimentant, manipulant et observant. Les ressources documentaires de la BCD ont été mobilisées, mais aussi celles d'Yvelise, qui ne manque pas de documentation personnelle sur le sujet (elle a montré aux élèves son cahier d'observation astronomique) ou encore celles que les élèves apportaient. L'utilisation de films documentaires a complété les manipulations – avec des boules de polystyrène – pour aider à la compréhension et à la modélisation des phénomènes dans une démarche scientifique.



Premiers en Astronomie

Eclipse, vie des étoiles, gravitation et rotation de la terre, rien n'a échappé aux élèves de CM1 -CM2

La deuxième étape du projet a pris une tournure plus transversale : technologique et informatique, langagière, artistique et expressive.

Les 19 élèves de CM2 et les 6 élèves de CM1 se sont répartis en quatre groupes – deux sur la conception d'une maquette, deux sur celle du diaporama – Les thèmes ont été définis à partir des questionnements travaillés en classe. Les maquettes montrent ainsi une éclipse du soleil et la rotation de la Terre sous la voûte étoilée. Les diaporamas retracent la vie des étoiles et expliquent la gravitation, une question complexe ! Les images des diaporamas ne sont pas des photos « récupérées » sur Internet mais des dessins d'objets célestes réalisés par les élèves avec des craies de couleurs sur fond noir. Cette activité menée dans le cadre des arts visuels a permis aussi à Yvelise de constater l'évolution des représentations des élèves, une évolution positive, même si des dessins d'étoiles à 5 branches se promènent encore ici ou là. « Certains ne sont pas encore passés à une conception scientifique », constate Yvelise.

Les enfants regardent-ils le ciel autrement ?

Certainement, mais les réponses de Roxane, Ingrid, Lolita, Lauriane, Marcel, Ludo ou Dany montrent que cet apprentissage a laissé

des empreintes diverses. « En même temps, c'était une leçon, en même temps un projet » ou encore « au début c'était dur car il fallait réfléchir », « il y a plein de mots », « c'est les livres qui nous ont aidés ». Il y a eu aussi les difficultés du travail en groupe : « au début je n'ai pas aimé du tout mon équipe, c'était la pagaille ». Mais au bout du bout ils sont fiers d'avoir obtenu collectivement le premier prix de ce concours, une

Une évolution positive des représentations des élèves, même si des dessins d'étoiles à 5 branches se promènent encore ici ou là

reconnaissance de tous les efforts. La récompense ? Une dotation de livres d'astronomie et la sortie scolaire à Dijon avec visite de l'exposition et du planétarium. Du fait du cours double, Yvelise ne veut pas proposer à ses élèves la même chose cette année, elle attendra un an avant de reparler d'astronomie. Un regret peut-être, celui de ne pas avoir pu organiser une observation nocturne au télescope...

Michèle Frémont

Maquettes et diaporamas ont été exposés au muséum de Dijon à l'occasion de l'année mondiale de l'astronomie.

Entretien



Valérie Frède

Docteur en Astronomie fondamentale, maître de conférences à l'IUFM Midi-Pyrénées, Toulouse 2 Le Mirail co-auteur de « *Construire ses connaissances en sciences par l'expérimentation* », un outil pour la classe aux éditions Cépaduès

«la part de rêve associée à l'astronomie est propice à donner le goût du questionnement scientifique»

Pourquoi l'astronomie à l'école élémentaire ?

L'astronomie est une science d'observation qui éveille la curiosité scientifique. Elle permet de développer des capacités complexes liées au raisonnement, à la modélisation et à la décentration et comme les autres sciences, de développer l'esprit et la démarche scientifiques. Elle situe également l'individu par rapport à son contexte spatial. De plus, la part de rêve associée à l'astronomie est propice à donner le goût du questionnement scientifique à tous les enfants dès l'école élémentaire, un enjeu majeur dans un contexte de désaffection des jeunes pour les filières scientifiques. Elle permet enfin un vrai travail polyvalent puisqu'elle tisse des liens étroits avec diverses disciplines : l'histoire (des sciences), la géographie, les mathématiques, les arts visuels, les TICE...

Quelles approches pédagogiques ?

Une approche fondée sur l'observation et la modélisation semble essentielle pour mettre en place un questionnement et un raisonnement propres à la démarche scientifique. L'astronomie traite de concepts fortement contre-intuitifs : ainsi la perception directe d'un phénomène ne permet pas de l'appré-

hender dans son ensemble. Les élèves témoignent aussi de conceptions erronées parfois persistantes. Il est possible de dépasser les conceptions initiales des élèves, d'une part en mettant à leur disposition des élèves des expérimentations simples et accessibles dans la classe (matériel courant, maquettes, TICE) et d'autre part, en travaillant explicitement sur la réfutation d'hypothèses par le biais d'observations contradictoires ou de modélisations/documents permettant d'invalidier une hypothèse.

Les enseignants sont-ils en capacité d'aborder cet enseignement ?

Le faible volume horaire dispensé en IUFM ne permet pas d'assurer une formation étoffée en astronomie. Cependant il existe des documents pédagogiques complémentaires, pratiques et opérationnels qui permettent à l'enseignant d'aborder sereinement ce domaine en classe. De plus, certains observatoires ouvrent leurs portes aux écoles via des sites de formation ou des opérations comme *La Main à la pâte*, avec des systèmes de tutorat : des chercheurs répondent aux questions et aident les enseignants à se former.

La Main à la pâte

<http://www.lamap.fr/>

A l'occasion de l'année mondiale pour l'astronomie, *La Main à la Pâte* a travaillé sur le thème « *calendriers, miroirs du ciel et des cultures* ». Ce guide pédagogique « *clé en main* » (11 séquences d'une heure et 9 séquences optionnelles) s'obtient gratuitement à l'adresse <http://www.lamap.fr/calendriers>

Le Comité de liaison enseignants et astronomes (CLEA)

www.ac-nice.fr/clea

Une multitude d'informations et de liens : à noter les *Cahiers Clairaut* (expériences, fiches pédagogiques, actualités). Cette association organise aussi, sous l'égide de l'Education nationale, des stages pour les enseignants qui proposent la formation théorique indispensable, des pratiques, des échanges (observations, construction d'outils, de maquettes, création de matériel didactique...).

Année mondiale de l'astronomie

www.astronomy2009.fr

De nombreux événements pour commémorer la première utilisation d'une lunette astronomique par Galilée en 1609. Les nuits galiléennes, deuxième temps fort de cette année, après l'organisation des 100 heures de l'astronomie en avril, se dérouleront les 22, 23 et 24 octobre. Renseignements sur http://www.imcce.fr/hosted_sites/ama09/nuitsgalileennes.html

Institut national des sciences de l'univers

<http://www.insu.cnrs.fr/r11,univers.html>

A partir de la page d'accueil, l'accès à des documents de vulgarisation se fait en cliquant à gauche. Cliquer (à gauche) sur « *Espace pour tous* ».

Permutations nationales

La note de service fixant les modalités et le calendrier des permutations nationales 2010 devrait paraître fin octobre/début novembre. Comme ces dernières années, le serveur informatique accessible depuis Iprof pour saisir sa demande de permutation devrait ouvrir courant novembre.

Elections des délégués de parents d'élèves les 16 et 17 octobre

La note de service concernant les élections des représentants de parents d'élèves

conseils d'école pour l'année scolaire est parue au BO du 23 juillet. Le vote par correspondance est vivement encouragé. Le bureau de vote doit être ouvert quatre heures continues au minimum. Les horaires du scrutin doivent intégrer ou une heure d'entrée ou une heure de sortie des élèves. Par exemple, les bureaux de vote pourront ainsi être ouverts le vendredi 16 octobre de 8 heures à 12 heures avec une rentrée des élèves à 8h30.

La circulaire précise enfin que « les heures de présence des enseignants assu-

rant la tenue du bureau de vote seront imputées sur les heures qui peuvent être consacrées, notamment, aux relations avec les parents, selon la nouvelle organisation du temps de service des personnels enseignants du premier degré ».

Grille des salaires au 1er octobre

La nouvelle grille des salaires comportant l'augmentation du point d'indice de 0,3% au 1er octobre sera publiée dans le prochain numéro de Fenêtres sur cours..

Infos services

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu au BO n° 35 du 24 septembre 2009
Protection sociale complémentaire protocole Etat/MGEN ;
Conventions cadres de coopération et taxe d'apprentissage ;
Echanges franco-allemands appel à projet.

Lu au BO n° 34 du 17 septembre 2009
Propriété intellectuelle et utilisation de documents en milieu scolaire ;
Programme annuel du Comité central d'hygiène et sécurité ;
AVS et conventions d'emplois avec les associations.

Lu au BO n° 33 du 10 septembre 2009
Frais de déplacement métropole/Outre-mer ;
Formation professionnelle des adultes.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Il existe 3 rythmes d'avancement. Au grand choix, 30% des promovables sont promus. Au choix 5/7èmes des promovables sont promus. A l'ancienneté tous les promovables sont promus.

Avancement des instituteurs

indice	éch.	Choix	mi-choix	anc.
341	1	avancement automatique en 9 mois		
357	2	avancement automatique en 9 mois		
366	3	avancement automatique en 1 an		
373	4	1 an 3 mois	-	1 an 6 mois
383	5	1 an 3 mois	-	1 an 6 mois
390	6	1 an 3 mois	1 an 6 mois	2 ans 6 mois
399	7	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
420	8	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
441	9	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
469	10	3 ans	4 ans	4 ans 6 mois
515	11	-	-	-

Avancement des profs d'écoles

indice	éch.	gd choix	choix	anc.
349	1	avancement automatique en 3 mois		
376	2	avancement automatique en 9 mois		
395	3	avancement automatique en 1 an		
416	4	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
439	5	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
467	6	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
495	7	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
531	8	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
567	9	3 ans	4 ans	5 ans
612	10	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois
658	11	-	-	-

Question/Réponse

Serai-je promu cette année ?

Les enseignants sont promovables dès qu'ils atteignent l'ancienneté requise dans leur échelon (voir le tableau ci dessus). Ils sont ensuite selon leur barème promus ou non. Les Capd examinant les avancements des instituteurs et professeurs d'écoles se tiennent généralement entre octobre et janvier selon les départements. Contactez la section départementale du SNUipp pour plus d'informations.

LITTÉRATURE JEUNESSE

L'ABECEDAIRE DU ROI ARTHUR



Le SNUipp et ses partenaires offrent un concours 2009 aux écoles maternelles et élémentaires. Chaque classe devra concevoir un abécédaire : celui d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde. Les enfants croiseront ainsi Arthur et Merlin. Ils chevaucheront avec Lancelot ou Perceval. Ils rencontreront la Fée Morgane ou Viviane et tant d'autres héros qui peuplent ces récits. Ils découvriront ainsi la légende arthurienne mais aussi la vie au Moyen-Age et les abécédaires des origines à nos jours. Cette rubrique présente divers abécédaires, la suivante s'intéressera aux héros arthuriens. Sur le site du SNUipp : www.snuipp.fr de nombreux autres titres sont commentés.

ALPHABET

Les ABCdaires les plus simples présentent l'alphabet dans tous ses états ou associent chaque lettre à un mot.

ALPHABET, K. Pacovska, Seuil – Cycles 2/3 (Biblio).

Les lettres souvent en trois dimensions, s'offrent en double page. Quadrillées de couleurs intenses ou habillées d'argent, ciselées au poinçon ou sculptées dans des papiers précieux, elles se prêtent à la création de figures étranges : clowns, rhinocéros rouge, ou lion à carreaux.

ABC3D, M. Bataille (Albin Michel, 15,50 €, C2)

présente les lettres en noir, rouge et blanc et en volume. Pliages découpages et tirettes créent le mouvement et les métamorphoses : V se mirant dans la page miroir devient un W. Le X en s'étirant perd un jambage et devient le « Y »



L'ABECEDIRE, A. Serres, O. Tallec, L.Franey - Rue du monde (14,50 €) C 2/3.

Album qui crée la surprise et en appelle à l'imaginaire. Sur chaque double page, dans un carré coloré, une lettre et un mot : "F" comme Frisson, "S" comme Slurp ou "W" comme What is your name? ... A gauche une photo noir et blanc, à droite une peinture. Toutes deux illustrent chaque mot à leur

façon. Ainsi pour "B" : « boum », des tambours défilent, un enfant shoote dans un ballon. Les deux scènes et le mot inducteur offrent ainsi un espace d'interprétation très ouvert au jeune lecteur.

DE LA LETTRE A L'ECRIT

Dans une série d'ABCdaires, la lettre engendre un écrit, une comptine, une histoire, sur un thème précis ou/et avec une règle d'écriture : assonances, répétition ou absence systématique de la lettre, association d'idées...

OH! LES BELLES LETTRES! J. Hoestlandt, P. Bertrand - Actes Sud (12,90 €) C2:

Du "A" du chat Gras-du-Bas, au "Z" du lézard vraiment zinzin, les vingt-six lettres figurées de l'alphabet figurées donnent vie à divers personnages. Elles font chacune l'objet d'une histoire courte et drôle aux nombreuses assonances : « A » : « Le chat contre-attaque. Il le traqua, l'attrapa (...) Rata le rat moura. Non, pas moura! MOURUT! Moura, ça ne se dit pas!... »



L'APHABETISIER, E. Brami, Le Néouanic - Seuil (12,95 €) C 2/3.

De A à Z, 26 bêtises que les enfants adoraient réaliser avec, en plus, les commentaires du chien! La règle est d'introduire un maximum de fois la lettre choisie, avec des varia-

tions sur sa situation dans le mot et le phonème produit. "I" : Inonder la cuisine en improvisant un immense igloo sur une île inconnue - interdit, mais irrésistible!-

L'ALPHABET ORGANISE LE RECIT L'HISTOIRE DE MONSIEUR A, J. Blanpain - Thierry Magnier (15 €) C2/3



Subtil travail sur la lettre et son nom qui permet de construire l'histoire d'une rencontre amoureuse. Monsieur A, lettre figurée habillée de couleurs vives, est triste « Tout le monde l'a laissé tomB. Il se sent tout caC. Jusqu'au jour où, comme dans un tour de maJ, dans un grand fraK, L arriva... » Et l'histoire d'amour continue, par la grâce des lettres qui s'épèlent joliment...

M COMME MANET, M. Sellier – RMN (11,50 €) C 3

Documentaire en 26 mots de A à Z, soigneusement choisis en fonction de l'artiste, pour présenter son œuvre, "M comme Manet", "B comme Bruegel", "R comme Rodin"... Ces mots éclairent l'homme et l'artiste. "Olympia" dans « M comme Manet » est le titre du tableau présenté. Mais tous les registres de mots sont présents : des noms, "Henri-Patte-Cassée" dans « T comme Toulouse-Lautrec » ; des expressions, "Ah non!", « Who's who », des couleurs, "Teint de pêche", "Écarlate". Et certains prennent des significations particulières : ainsi, dans « M comme Matisse » le mot Wagon, évoque la déportation de la fille et de la femme du peintre.



DE L'ENLUMINURE

Une jolie mise en page peut être faite avec la création de lettres ornées, de frises, à la façon des manuscrits médiévaux. Voici des livres sur l'initiation à l'enluminure et à l'art celtique dont relève l'épopée du Roi Arthur.

Autres livres :

Cf le site du SNUipp www.snuipp.fr

DECOUVERTE DE L'ENLUMINURE, Collectif - Dessain et Tolra (11,90 €)

LETTRES ORNEES, C. Auguste - Ouest-France (11 €)

CELTIC ART, G.Bain (7,27 €) cf. www.amazon.fr

LETTRES ENLUMINEES, M. Morgan, Ouest-France (25 €).

L'ART DE L'ENLUMINURE, G.Thomson - Flammarion (30 €)

Marie-Claire Plume

Quels usages pour les jeux électroniques en classe ?

Un rapport européen publié en juin fait le point sur l'utilisation des jeux électroniques en classe. Un outil d'avenir ?

Les jeux électroniques peuvent-ils avoir un intérêt pédagogique ? C'est la question posée par un rapport européen* qui s'est intéressé aux usages de ces jeux dans les classes. Si leur utilisation reste largement minoritaire, les rédacteurs se sont appuyés sur des expériences menées dans 8 pays à des échelles différentes et sur une enquête réalisée auprès de 500 enseignants pour analyser les pratiques.

Pour eux, les jeux électroniques pourraient bien être un outil bénéfique en terme de motivation des élèves comme en terme de compétences à acquérir.

Les jeux en question regroupent les jeux vidéos et ceux en ligne, les jeux qui fonctionnent sur des consoles, des ordinateurs, qu'il s'agisse de jeux d'aventure, de rôle, de stratégie, de simulation... Chacun de ces jeux est choisi par les enseignants ou les centres de recherche pour leur vertu didactique. Exemple en Écosse avec le bien connu « *Programme d'entraînement cérébral du Dr Kawashima* ». Pendant 9 semaines, 32 écoles ont participé à une expérimentation mise en œuvre par le Consolarium (centre d'utilisation pédagogique du jeu de Dundee) à hauteur de 20 à 25 mn d'entraînement sur nintendo DS par jour. Résultat : les élèves auraient gagné en précision, en vitesse. Plus intéressant peut-être, les élèves les plus faibles ont fait plus de progrès que les autres.

Il est intéressant de constater que chaque système éducatif utilise les jeux électroniques à des fins différentes. Si en Écosse il s'agit de moderniser des outils tout en développant des compétences avancées, d'autres favorisent la préparation de futurs citoyens amenés à fréquenter des univers virtuels, ou d'autres encore l'aide aux élèves en difficultés. C'est le cas de l'exemple français. Dans un collège de Privas en Ardèche, le jeu *Farm frenzy* (jeu gratuit en ligne) a été proposé à des élèves en difficultés comme « *outil pédagogique non traumatisant* », un projet basé sur l'ap-

préciation, l'émulation et la discussion. Il s'agissait pour les collégiens de s'occuper d'une ferme, d'augmenter sa capacité, d'améliorer le rendement... Au final, « les aptitudes sociales acquises par le jeu



étaient particulièrement remarquables » notent les rédacteurs. Les élèves ont gagné en confiance, ont amélioré leur esprit critique en acceptant les remarques des professeurs. On est loin de l'image de l'ado asocial les yeux rivés sur son écran d'ordi.

Si les enseignants reconnaissent dans le questionnaire l'intérêt de ce type d'outils pour la motivation et la métacognition, ils relèvent cependant des difficultés quant à leur « *intégration* » dans les programmes scolaires. Car si ces jeux permettent de dédramatiser l'apprentissage, leurs résultats en terme de connaissances et de compétences directement liées à la matière enseignée restent plus flous.

* http://games.eun.org/upload/GIS_HANDBOOK_FR.PDF

Lydie Buguet

Une inspection générale très générale

La note de synthèse des inspecteurs généraux sur les réformes de l'année passée marque leur retour après un silence contraint sous l'ère Darcos. Elle laisse surtout une impression en demi-teinte. La méthodologie n'est pas sans poser question. L'étude est basée sur 100 écoles et le texte de 20 pages ressemble plus à une compilation de déclarations péremptoires qu'à une analyse précise des changements intervenus. Pas de données chiffrées qui viennent confirmer leurs affirmations. L'introduction donne le ton : « *le bilan de l'année est largement positif* » et la conclusion reprend « *le bilan au terme de l'année scolaire est très positif* ». Et ceci, malgré l'opposition des syndicats se semblent obligés de préciser les inspecteurs généraux, un peu condescendants. Et pourtant, au fil de la description des réformes égrenées, de fortes nuances se dessinent. 60 heures, évaluations CE1 et CM2, nouveaux programmes, stages de remise à niveau, accompagnement éducatif... des critiques apparaissent sur la façon dont elles ont été mises en place voire même sur leur efficacité validant par là nombre des remarques des enseignants des écoles qu'ont relayées les syndicats. Pour exemple, on peut lire : « *L'étude des effets (de l'aide personnalisée) sur la réussite des élèves nuance l'appréciation (positive)* » ou encore sur les inconvénients du passage à 24h « *sur la fatigue des élèves et des enseignants* », « *sur la réduction du temps de dialogue avec les parents* », « *sur le temps consacré au enseignements* » inférieur à la moyenne européenne...

Au delà de l'affichage convenu, le rapport tout en nuance émet donc un certain nombre de critiques. Il reste que les inspecteurs généraux n'apportent aucune solution pour la réussite de tous les élèves.

<http://www.education.gouv.fr/cid48791/ecole-primaire-troisieme-note-de-synthese-sur-la-mise-en-oeuvre-de-la-reforme-de-l-enseignement-primaire.html>

Leur avis La richesse c'est le bonheur!

Nicolas Sarkozy président de la République

Le débat sur les conclusions de ce rapport, la France l'ouvrira partout. Elle le mettra à l'ordre du jour de toutes les réunions internationales, de toutes les rencontres, de toutes les discussions qui ont pour objectif la construction d'un nouvel ordre économique, social, écologique mondial.

FAIR (forum pour d'autres indicateurs de richesse)

le PIB est indifférent à la mise en cause des biens communs vitaux (eau, air, sol...) et à la violation des droits fondamentaux de milliards de personnes qui en résulte. Il a été incapable de nous alerter sur l'existence et l'aggravation des crises sociales, écologiques, économiques et financières.

CFTC

Avait-on besoin de réunir une commission pour prendre conscience que le PIB n'est pas le meilleur indicateur qui soit pour évaluer le bien-être ? L'encre du rapport à peine sèche, le 18 septembre, François Fillon révisait les prévisions de croissance pour 2010 en se fondant sur une augmentation de 0,75% du... PIB !

Pierre-Yves Geoffard Economiste au CNRS.

Le choix d'un indice est ici une véritable décision politique. En outre, il traduit une vision de la société(...) Parmi les déterminants du bien-être individuel figure en bonne place le temps de loisir. Ainsi, gagner plus est une bonne chose, mais si c'est en travaillant plus, le bilan n'est pas aussi positif.

Présenté mi-septembre à la Sorbonne le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi préconise de prendre en compte le bien-être des populations dans le calcul de la richesse produite.

©Tanguy Cadieu/Naja



Joseph Stiglitz à la tribune du grand amphithéâtre de la Sorbonne le 14 septembre.

Grand-messe ce lundi 14 septembre à la Sorbonne pour la présentation du rapport de la *Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Deux prix Nobel d'économie, l'américain Joseph Stiglitz, l'indien Amartya Sen et un économiste de renommée internationale le français Jean-Paul Fitoussi, s'exprimant à la suite du chef de l'Etat, pour expliquer qu'il faudrait désormais intégrer dans le calcul de la richesse produite des notions immatérielles, le bien-être, l'éducation, la santé ou matérielles mais non valorisées aujourd'hui, l'environnement, la biodiversité...

Pour évaluer la richesse, les rapporteurs préconisent de tenir compte de la production de biens publics ainsi que des activités non-marchandes. Pour évaluer le bien-être ils recommandent de mesurer le ressenti des individus sur des dimensions telles que les conditions de vie matérielle, l'éducation, la santé, les revenus, l'ensemble des activités personnelles, l'environnement, les rapports sociaux, l'insécurité.

En ce qui concerne le développement durable, les auteurs proposent la mise en place d'indicateurs spécifiques permettant de mesurer les pressions environnemen-

tales. Il convient de mesurer la « *soutenable* » de la société, c'est-à-dire sa capacité à léguer aux jeunes générations « *un stock quantitatif et qualitatif* » suffisant à leur développement en termes de ressources naturelles, de préservation de l'environnement, de capital humain et social. Ces thèses ne sont pas nouvelles, les deux prix Nobel les ont élaborées avec d'autres, dont un certain James Tobin, tout au long de leurs travaux. La présentation publique du rapport commandée par l'Elysée, a fait l'objet d'une intervention solennelle du président de la République. Adoptant la même posture que celle qu'il avait affichée au G20 de Londres pour appeler les puissants de ce monde à « *moraliser le capitalisme* », Nicolas Sarkozy a surtout souligné que l'adoption de nouveaux indicateurs relevait des instances mondiales de la gouvernance économique, promettant d'inscrire la question à l'ordre du jour des prochaines échéances internationales.

A l'ONU le 21 septembre pour le sommet mondial sur le climat, puis à Pittsburgh les 24 et 25 septembre lors du G20, la question n'a pas été abordée. On attend la suite.

Stéphane Davin

CINÉMA

Nos tueurs

Deux films extrêmement différents qui racontent la même histoire. Des francs-tireurs, juifs pour la plupart, tuent le maximum de nazis, en France occupée, pour terroriser l'ennemi, pour espérer un jour le vaincre. Ils tuent tout ce qui porte un uniforme vert-de-gris, sans négliger de cibler un cadavre quand l'occasion se présente. Ils le font, si on ose l'écrire, avec le soutien du spectateur, qui n'y voit pas, heureusement, d'inconvénient. Encore que c'est là que les films divergent, dans leur enjeu et dans leur traitement. On a reconnu *Inglorious Basterds*, de Tarantino et *L'armée du crime*, de Guédiguian. Tarantino nous prévient avec la faute d'orthographe du titre : on construira ce récit comme une blague, pas comme une histoire sérieuse. On est chez les cancrenes, les mal élevés, nourris de séries B, ayant décidé de les refaire en plus grand, en plus cher, en mieux bâti, pour décupler le plaisir et transformer tout en grand cinéma. Ce qui donne des dialogues extraordinairement tenus et un comique atroce servi par des acteurs incomparables (Brad Pitt et Christoph Waltz frôlent le génie). Le plaisir, c'est : des soldats juifs américains massacrant dans la joie des nazis qu'ils n'oublient pas de scalper ensuite (le lieutenant a du sang apache). A la fin, ils réalisent le rêve de tout un



chacun, zigouiller les chefs dans un beau feu d'artifice. Humour déplacé, indécent ? Tarantino n'est pas si simple : les méchants vont être détruits par... le cinéma ! Tout prend son sens et sa place : le cinéma peut être la machine à tuer les méchants. Passons à Guédiguian qui lui n'a pas envie de rire. Arménien comme Manouchian, communiste de cœur comme ses héros, habité par la mémoire de ces *Morts pour la France* dont sa plus grande crainte est qu'on les oublie, les banalise, qu'ils se désincarnent dans les pages des livres d'histoire. Il dresse un monument pudique à ceux à qui nous devons notre liberté, rigueur intellectuelle absolue, acteurs magnifiques (Virginie Ledoyen, Simon Abkarian, Robinson Stévenin, Grégoire Leprince-Ringuet sont bouleversants). Il a de grands moments d'inspiration formelle (la première grenade jetée par Manouchian, les quais de la Seine vus du fourgon qui mène à la mort, le juste traitement visuel de la torture) et une conviction qui atteint son but : nous faire sentir encore et encore combien ces hommes-là sont vivants. Drôle d'instrument que ce cinéma qui permet de faire cohabiter deux films aussi différents, aussi proches souvent et qui ne se contredisent ni ne s'excluent.

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

MUSIQUE

Ascension

Laurent Larcher nous offre un deuxième album enlevé. Un trio classique parfait, Laurent Larcher à la contrebasse, Mario Canonge au piano et Tony Rabeson à la batterie. Trois musiciens hors-pair pour une très belle harmonie musicale où chacun trouve sa place. On pense à Texier pour cette générosité-là et on souhaiterait même quelques



coups d'archets plus sonores. Avec «*Get up and Go*», la contrebasse alterne pizzicati et archet, l'instrument s'envole. Un album jazz aux compositions originales avec quelques accents ensoleillés de bossa-nova et de tango («*Teresa*»). Une ascension prometteuse.

Laure Gandebeuf

Laurent Larcher Trio: *Rising* (Abeille Musique)

En concert le Mardi 27 Octobre 2009 au Sunside à Paris

L'AGENDA

Les dys à l'école

Dyslexie, dysphasie, dyspraxie... les troubles spécifiques des apprentissages sont des troubles souvent invisibles au premier abord : pas de déficience de l'intelligence, pas de troubles psychiques, mais ils peuvent être très invalidants. Journée d'étude en deux parties : « *Du repérage au diagnostic : une équipe autour de l'enfant ou du jeune* » et « *De l'école vers l'emploi* ».

Le 03 octobre au Palais du Luxembourg, Paris

Informations :

www.journee-des-dys.info

Des adultes à l'école - Histoire et perspective de la formation continue dans le système éducatif

Cette journée entend contribuer à la construction de la culture professionnelle des formateurs d'adultes et à une réflexion sur l'avenir possible d'un service public de formation tout au long de la vie. Elle s'adresse à tous les praticiens, bien au-delà du monde des lycées et des universités.

Le 16 octobre au Cnam, 75003 Paris

Informations :

www.education-permanente.fr

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 Bd Blanqui — 75013 Paris
Tél: 01.44.08.69.30 — e-mail fsc@snuipp.fr

- Directeur de la publication: Sébastien Sihir
- Rédaction: Marianne Baby, Renaud Bousquet, Lydie Buguet, Stéphanie De Sousa, Michèle Frémont, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Mathilde Radzion, Sébastien Sihir
 - Impression SIEP — Bois-le-Roi
 - Régie publicité: MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS
Tél: 01.40.02.99.00
- Prix du numéro: 1 euro — Abonnement 23 euros • ISSN 1241 — 0497
 - CPPAP 0410 S 07284
- Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale



« Les hommes et les femmes évoluent ensemble vers davantage de partage »

L'homme d'aujourd'hui a-t-il perdu sa virilité ?

Pour comprendre la masculinité aujourd'hui, il faut voir sur quoi elle se fondait et sur quoi elle continue à se fonder : la domination des hommes sur les femmes qui, sous prétexte d'une asymétrie dans l'ordre de la nature, est imprimée dans l'ordre de la culture. Toute la virilité s'est jouée pendant des siècles autour du patriarcat dans le pouvoir du père sur son épouse et sur ses filles. Et ce qui en bouscule les codes, c'est la montée en puissance de l'égalité entre les hommes et les femmes, imparfaite mais en progression, et l'indépendance des femmes vis-à-vis des hommes.

Est-ce la manière d'être un homme qui a changé ?

Être un homme ou être une femme ne signifie rien en soi. Ce qui est signifiant, c'est la relation entre les sexes. Aujourd'hui, plus qu'avant, le masculin va se définir du côté de l'écoute, du partage, d'une certaine expression de soi, d'une certaine forme d'empathie avec l'autre, donc plus du côté de quelque chose qui a à voir avec l'intimité et le partage entre les sexes qu'avec le partage des rôles et des territoires et la domination. Ceci change toute la façon dont les hommes se regardent eux-mêmes. Un homme va se sentir davantage un homme aujourd'hui dans nos sociétés en développant un certain nombre de caractéristiques qui autrefois étaient qualifiées de féminines et en abandonnant une position de domination.

Est-ce une mutation des relations entre les sexes ?

Très certainement, les hommes et les femmes évoluent ensemble vers davantage de partage et de similitude dans leur construction psychique même et dans la façon dont ils appréhendent le monde. Les pionnières de l'émancipation féminine ont été très critiquées « *elles ne sont plus fémi-*



Serge Hefez

Psychiatre et psychanaliste. Il est l'auteur de « Dans le cœur des hommes », Hachette 2007. A paraître le 12 octobre 2009, « L'Antimanuel de psychologie », éditions Bréal.

*nines, elles ne seront pas de bonnes mères », disait-on. L'histoire a au contraire montré que les femmes non seulement n'ont rien perdu mais ont été dans un gain identitaire. Aujourd'hui le mouvement est similaire pour les hommes, ils seraient « *devenus des lavettes* » mais on a encore du mal à le voir du côté du gain identitaire.*

Comment cela influe-t-il sur la construction des filles et des garçons ?

Comment se faisait et continue à se faire la construction des petits garçons et des petites filles ? Par exclusion. Il s'agit de différencier, parfois jusqu'à la caricature, les caractéristiques des uns et des autres pour élever au mieux les filles dans leur destin de fille (l'écoute, l'aide...) et les garçons

dans leur destin de garçon (l'affirmation, la défense...) Ces traits se retrouvent encore consciemment ou inconsciemment dans nos sociétés mais ils sont critiqués, ils posent question. Dans ce mouvement où on demande aux filles de se débarrasser de toute une part « *masculine* » et aux garçons de toute une part « *féminine* », on continue à conduire les garçons dans le dénigrement des filles et les filles dans la crainte des garçons.

Les choses sont-elles équivalentes pour les filles et les garçons ?

Même si c'est assez récent, les filles aujourd'hui doivent bien travailler à l'école pour avoir un métier et être autonomes. Par contre chez les petits garçons, l'aspect plus sensible, plus féminin fait beaucoup plus peur. Ce qui s'est estompé dans la peur de la masculinisation des filles est très présent dans la peur de la féminisation des garçons. Sans doute parce qu'après 5000 ans de tradition judéo-chrétienne et de patriarcat, l'idée de la supériorité du masculin sur le féminin est encore vivace.

Quelle attitude avoir en tant qu'éducateur ?

Dans ce mouvement de la société autour de l'égalité des sexes, quelque chose devient plus fluide entre les garçons et les filles. Je ne dis pas qu'« *il faut élever garçons et filles exactement pareil, arracher les poupées aux filles et les camions aux garçons* ». Il y a des différences fondamentales entre les garçons et les filles de par la nature même de leur corps, de leurs hormones, mais aussi de l'image inconsciente de leur corps que très vite les enfants développent, de la gestion des émotions et de l'agressivité. Mais comment la culture que l'on propose va-t-elle amplifier ces différences pour justifier une domination entre les sexes ou au contraire les civiliser au nom d'un principe de partage et d'égalité ? La seule attitude cohérente est d'apprendre le respect entre les sexes en évitant toujours tout dénigrement.

Propos recueillis par Daniel Labaquère